LA LIBERTÉ d'EXPRESSION Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

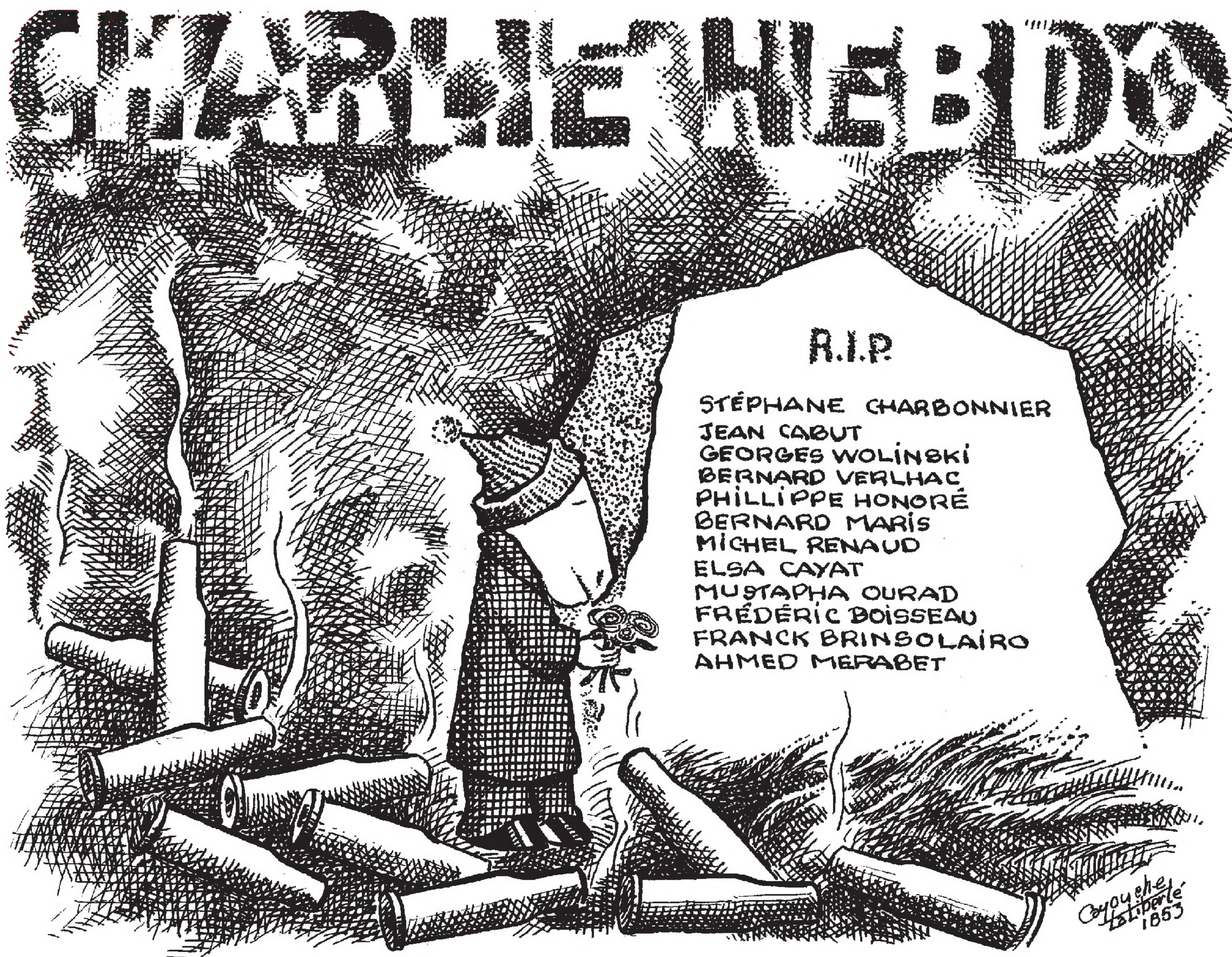
JE SUIS CHARLIE

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 101 N° 38 • 14 AU 20 JANVIER 2015
SAINT-BONIFACE

Un avant et un après



Reposez en paix Charb, Cabu, Wolinski et les autres, abattus froidement le 7 janvier dernier.

Le caricaturiste de ***La Liberté***, Réal Bérard, alias Cayouche et toute l'équipe de votre hebdomadaire se rallient derrière ***Charlie Hebdo*** pour condamner cet acte terroriste, barbare et lâche pour lequel il y aura un avant et un après. Des millions de personnes se souviendront où ils étaient quand ils ont appris la nouvelle. Si l'importance de la liberté d'expression a été comprise, c'est certainement après le 7 janvier 2015.

La liberté d'expression, tout comme la liberté de la presse sont indispensables à la démocratie. En ce sens, nous sommes Charlie. | **Pages A3, A4, A5 et A7.**

Citation DE LA SEMAINE

« Dans n'importe quel pays, les journalistes sont intimidés, menacés pour le travail qu'ils font tous les jours. Même ici au Manitoba, à une toute autre échelle bien sûr, on subit des pressions. Moi-même par le passé, comme journaliste, j'ai eu des appels menaçants, on me disait que je ne devrais pas parler de telle ou telle chose, que j'allais mettre des gens dans l'embarras. Mais c'est notre travail. Alors pour l'avoir vécu comme journaliste, je pense qu'il faut se tenir debout et encourager toujours plus la liberté d'expression. »

Le chef médias à Radio-Canada Manitoba, Patrick Rey, rappelle que, partout dans le monde, les journalistes sont intimidés pour le travail qu'ils font. | **Page A5.**

Le SOMMAIRE



CAP SUR

Saint-Georges

En ce début d'année 2015, *La Liberté* souhaite mettre à l'honneur les citoyens de municipalités rurales francophones qui ont œuvré ou vécu toute une vie dans et pour leur village. Cette semaine... cap sur Saint-Georges!

par Wilgis AGOSSA

Souvenirs d'un beau petit village

Le village de Saint-Georges n'est plus le même que dans les années 1930. Surtout depuis l'inondation de 1950 qui a englouti une très grande superficie des terres, le village a perdu une bonne partie de son charme et de ses atouts touristiques. Une doyenne de Saint-Georges, Eugénie Vincent nous plonge dans quelques-uns de ses souvenirs de jeunesse.

Âgée de 94 ans, Eugénie Vincent est actuellement la doyenne du village de Saint-Georges. Née en Saskatchewan elle a déménagé dans ce village avec ses parents, Elzéar et Roxane Boulet en 1924 alors qu'elle avait seulement 4 ans. C'est cette même année, qu'est née sa sœur Antoinette Vincent. Depuis tout ce temps, les deux sœurs n'ont vécu nulle part ailleurs qu'à Saint-Georges, un village qui compte environ 500 personnes.

Souvenirs d'enfance

D'emblée, Antoinette Vincent assure que « Saint-Georges a beaucoup changé ». Pendant ce temps, Eugénie Vincent décrit la vie dans les années 1930 comme étant moins stressante mais aussi moins axée sur le matériel. « C'était pauvre, se rappelle-t-elle. Mon père avait une petite ferme mais travaillait aussi dans sa boutique. On avait des fraises puis des framboises l'été qu'on ramassait puis qu'on allait vendre de l'autre côté de la rue. »

« On n'était pas riches mais le peu qu'on avait, quand il y avait des fêtes, on l'appréciait, renchérit Antoinette Vincent. On était heureux. » De ces souvenirs, la doyenne de Saint-Georges se rappelle aussi de leur périple pour se rendre à l'école du village. Sa fille, Diane Dubé qui a entendu à maintes reprises cette histoire raconte que sa mère « se rendait à l'école en bateau ». Il fallait en effet traverser la rivière pour passer de l'autre côté du village. En hiver, c'était tout un chemin de croix pour les enfants. « On marchait longtemps, se rappelle Antoinette Vincent. On arrivait à l'école complètement gelés. Dans l'école, on avait une grosse fournaise où on posait notre *lunch* parce que c'était tout gelé avant qu'on arrive. Quand il faisait trop froid, on manquait parfois l'école pendant 15 jours. » De plus, au début de l'hiver, « il fallait attendre que la glace gèle pour traverser et au printemps, il fallait aussi attendre, confie Eugénie Vincent. Pour cela, on manquait parfois beaucoup d'école par rapport à d'autres enfants. »

La vie en français

La vie en français était bien plus facile qu'aujourd'hui. « On avait rien que le français à la maison », affirme Eugénie Vincent. Les enseignantes encourageaient vaille que vaille l'apprentissage du français au détriment de l'anglais. « C'était des sœurs Saint-Joseph et quand l'inspecteur venait, il fallait cacher tous nos livres de français. Si l'inspecteur nous avait interrogées, il aurait vu qu'on ne connaissait pas grand chose en anglais », raconte Antoinette Vincent en riant. Entre voisins, même avec « les anglophones qui venaient des États-Unis, on parlait français », se remémore Eugénie Vincent.



La doyenne de Saint-Georges, Eugénie Vincent a vu un grand changement depuis son enfance.

Le paysage

Malgré cette vie d'une simplicité légendaire dépeinte par les deux sœurs, Saint-Georges avait un charme selon elles. Une petite rivière ceinturait le village en deux. « D'après ce que j'ai entendu, la vue était magnifique », raconte Diane Dubé qui décrit un paysage qu'elle aurait aimé connaître. Le village était beau de ses forêts et de ses collines qui, aujourd'hui, ont cédé la place à une plus grande étendue d'eau, « presqu'un lac », commente Diane Dubé.

Et maintenant?

« Si on n'avait pas eu de barrage Pine Falls, si on n'avait pas eu cette inondation, le tourisme aurait été notre industrie majeure ici, assure Diane Dubé. C'est certain! » En effet, l'inondation survenue à Saint-Georges en 1950 a changé le visage de Saint-Georges et détruit l'espoir de tout un village. « La moitié du village a disparu avec l'inondation, se désole Diane Dubé. On avait de grosses côtes, des collines et des îles. Notre rivière, c'était une des plus belles au Canada. Le sacrifice a été fait pour construire une usine à Pine Falls. Et puis le dernier barrage, c'était pour accommoder l'usine. »

L'impact économique de cette inondation déteint encore aujourd'hui sur le village qui était autrefois central pour le commerce. « Beaucoup de fermiers ont perdu des terres à cause de l'inondation », raconte Eugénie Vincent. « Le centre pour le commerce c'était vraiment Saint-Georges, poursuit Diane Dubé. Tout le monde venait par ici, même les gens du nord. Une fois qu'ils ont construit le barrage, il y a eu un pont. Depuis, les gens peuvent aller à Pine Falls plus rapidement. Donc, on n'est pas resté le centre de commerce. Il y a eu beaucoup de développement à Powerview Pine Falls. »

Avec désormais peu d'attraits économiques et d'espérance d'emploi, le village se vide chaque année de sa jeunesse qui quitte souvent après le secondaire. Quelques-uns reviennent mais les autres trouvent leur chemin ailleurs, laissant derrière eux l'eau qui continue de gagner du terrain. Mais ceux qui y vivent encore, travaillent d'arrache-pied pour préserver cet héritage et garder la francophonie bien vibrante dans le village.



CAP SUR

Saint-Georges

par Wilgis AGOSSA

Un don de soi

Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la jeune enfance, du développement communautaire ou encore celui de la survie du français, Diane Dubé œuvre depuis de nombreuses années pour que son village natal, Saint-Georges reste une belle communauté vibrante dont l'histoire se raconte de génération en génération.

Présente au niveau de plusieurs comités et conseils d'administration, Diane Dubé est l'une des personnes pour qui l'engagement communautaire est indispensable. Quand on l'interroge à ce propos, elle répond qu'il « faut créer un environnement propice pour que les jeunes puissent revenir chez eux et y vivre avec fierté. Tout ce que je fais, je le fais vraiment pour les jeunes et pour la survie du village. » C'est donc pour la jeunesse que Diane Dubé s'engage corps et âme dans de nombreux projets.



Diane Dubé souligne l'importance de s'engager dans sa communauté.

Engagée à laisser en héritage à la jeunesse une communauté vibrante, l'un des premiers projets que Diane Dubé a entrepris dans le village a été celui de la construction d'une prématernelle. « C'était dans les années 1970, se souvient-elle. C'était un de mes projets quand mes enfants étaient jeunes. » Une prématernelle qui a soulagé de nombreux parents et aidé à l'épanouissement de plusieurs enfants dont les siens. Aujourd'hui, ce travail se poursuit. « Avec les jeunes, je travaille sur le projet de construction d'une garderie », confie Diane Dubé.

Selon elle, le développement d'une communauté ne saurait mettre de côté celui des jeunes et leur épanouissement. « C'est très important, insiste-t-elle. C'est là qu'il faut commencer. C'est aussi la seule façon de s'assurer de la survie de nos écoles. »

Car en effet, outre la jeunesse Diane Dubé s'intéresse beaucoup à l'éducation et à l'héritage francophone. D'ailleurs en 1979, quand l'école du village avait fermé ses portes, Diane Dubé et d'autres bénévoles de la communauté ont retroussé leurs manches pour convertir les locaux en un centre communautaire. « On a redonné vie à l'école, se rappelle-t-elle. C'était très vibrant, c'était excellent. Toute la communauté avait embarqué. On avait un petit café et un petit restaurant et les classes étaient devenues des bureaux et une bibliothèque. Nous avons dû quitter parce que la Division scolaire franco-manitobaine est venue frapper à nos portes en 1994. C'était triste mais en même temps c'était bien parce que ça assurait une survie à notre communauté francophone. » Car pour elle, « vivre en français, ça c'est très important!

« C'est une nécessité », renchérit Diane Dubé. Pour cela, toutes les occasions sont bonnes pour permettre aux jeunes du village d'avoir accès à des activités en français et à toute la communauté francophone de « continuer à vivre dans une communauté bilingue où on se sent à l'aise de parler en français », affirme Diane Dubé.

Aussi intéressée à l'histoire et à la culture, Diane Dubé donne également de son temps au Musée de Saint-Georges qui a été englouti par les flammes le 17 mai dernier. Elle nourrit d'ailleurs le rêve de le voir ressusciter de ses cendres. Mais son plus gros souhait est de voir la jeunesse revenir au bercail. « Ça, c'est un gros défi, reconnaît Diane Dubé. Mais c'est important. J'ai toujours dit à mes filles qu'on ne doit jamais oublier d'où l'on vient. »

IMMIGRATION

Une barrière supplémentaire à la citoyenneté?

Depuis février 2014, les frais de demande de citoyenneté canadienne sont passés de 100 $ à 300 $, puis à 530 $ à partir du 1er janvier 2015.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Depuis le 1er janvier 2015, les résidents permanents de 18 ans ou plus qui présentent une demande de citoyenneté canadienne doivent payer des frais de 530 $.

Il s'agit de la deuxième augmentation de ces frais en un an. En février 2014, suite au dépôt du projet de loi C-24 sur la citoyenneté canadienne, une hausse de 100 à 300 $ avait déjà été fixée pour les demandeurs adultes. Selon la porte-parole de Citoyenneté et Immigration Canada, Sonia Lesage, cette « modernisation des frais » était nécessaire pour « mieux correspondre au coût de traitement des demandes ». « Les frais exigés des demandeurs n'ont pas augmenté pendant 20 ans, jusqu'en février 2014. Par conséquent, les frais auparavant exigés de 100 $ n'équivalaient plus qu'à 20 % du coût réel de traitement d'une demande de citoyenneté », indique-t-elle dans un courriel à *La Liberté*.



photo : Camille Gris Roy

Le président de la table nationale de concertation sur l'immigration, Ibrahima Diallo, s'inquiète des conséquences de la hausse des frais de demande de citoyenneté.

L'avocat en immigration Paul Hesse s'inquiète toutefois des effets négatifs que pourraient avoir cette hausse. « C'est évident qu'il y a un coût pour traiter les demandes de citoyenneté, et on ne veut pas que ce soit gratuit, mentionne-t-il. Mais quand on y pense, c'est tout de même une augmentation totale de 500 % en une année. On peut imaginer que cela puisse décourager certaines personnes au revenu plus modeste de présenter une demande de citoyenneté. Mais est-ce qu'on veut donner la citoyenneté seulement à ceux qui ont un bon revenu? »

Le président de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone, Ibrahima Diallo, partage aussi cette crainte. « Je me mets à la place de l'immigrant qui a choisi un pays et qui a investi énormément pour venir, pour faire le voyage puis s'installer et s'intégrer, et qui souvent a dû s'endetter. Cette augmentation est une barrière supplémentaire. Plus de 1 000 $ de frais dans un couple, ça peut représenter un gros sacrifice. »

D'autant plus que la demande de citoyenneté vient après un long cheminement d'immigration déjà dispendieux. « C'est une démarche générale qui est extrêmement coûteuse, à la fois en finance, en émotions et en énergie », souligne Ibrahima Diallo.

« Souvent les gens ne se rendent pas compte à quel point le parcours d'immigration est complexe et comporte des coûts multiples, fait remarquer Paul Hesse. Par exemple si on prend juste les frais de demande de résidence permanente pour une famille de deux adultes et deux enfants, cela revient à 2 380 $. Ça c'est sans compter les permis de travail, les examens médicaux, le casier judiciaire, etc. Ça représente des milliers de dollars, et tout ça c'est avant d'arriver aux frais de citoyenneté. »

Enfin si certains résidents permanents décident de repousser leur demande de citoyenneté en raison du prix, Ibrahima Diallo note que ce sera aussi une partie de leur intégration qui sera retardée. « Pour voter par exemple, il faut être citoyen. Or voter c'est une façon d'être encore mieux intégré, car c'est une manière d'influer sur le cours des choses, d'avoir un mot à dire sur la conduite de son pays. »

Service plus efficace

Certains experts prévoient donc moins de demandes de citoyenneté, car pour plusieurs demandeurs il faudra repousser l'échéance. Mais Citoyenneté et Immigration Canada pense au contraire que le nouveau programme de citoyenneté contribuera à offrir un service plus efficace, ce qui permettra d'accueillir plus de citoyens, plus rapidement. « Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas hausser les frais de traitement des demandes de citoyenneté sans améliorer les services aux demandeurs, déclare Sonia Lesage. Les efforts du gouvernement lui ont permis de réduire les arriérés et les délais de traitement et d'inviter un plus grand nombre de personnes à devenir des citoyens canadiens. »

Selon le Ministère, les effets bénéfiques sont déjà perceptibles. « Plus de 250 000 personnes ont reçu la citoyenneté en 2014, et ce nombre dépasse le total annuel pour chacune des huit dernières années. L'arriéré dans le traitement des demandes a diminué de 17 % depuis juin et a atteint son plus bas niveau depuis le printemps 2012. Nous utilisons désormais un nouveau processus décisionnel qui est plus rapide et plus efficace », annonce Sonia Lesage.

Paul Hesse, de son côté, espère que ces améliorations au système seront bien réelles. « Il faut savoir que les coûts élevés que le Ministère dit vouloir compenser par cette augmentation sont en partie dû à la complexité du système qu'ils ont créé. »

Selon des renseignements obtenus par ***Le Droit*** en 2012, le temps de traitement des demandes de citoyenneté avait par exemple bondi dans la région d'Ottawa-Gatineau, passant de 13 mois en moyenne en 2007 à 21 mois en 2012.

« Il y a eu beaucoup de gaspillage, poursuit Paul Hesse. Par exemple on sait que le Ministère a déjà envoyé des questionnaires à trop de demandeurs, et par conséquent ils ont reçu l'information de trop de personnes. C'est à voir s'ils seront plus efficaces. »

MŒURS ET RELIGION

Tristesse et désolation à Sainte-Famille

Après les nouvelles d'accusations d'agressions sexuelles portées contre l'ancien curé de la paroisse Sainte-Famille, l'archevêque de l'archidiocèse de Saint-Boniface, Albert LeGatt est allé rencontrer les paroissiens.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Ce dimanche 11 janvier n'en n'était pas un comme les autres à la paroisse Sainte-Famille de Winnipeg. Encore ébranlés par les nouvelles d'accusations d'agressions sexuelles portées contre leur ancien curé, le père Ronald Léger, c.s.v, les fidèles ont reçu la visite de l'archevêque de l'archidiocèse de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt qui est allé, non seulement faire le point sur la situation mais aussi compatir avec leurs sentiments.

« Je partage à ma manière, l'immense tristesse, le trouble et l'angoisse qui se trouvent dans votre cœur, a-t-il laissé entendre au début de son homélie. Je vois et j'entends l'angoisse chez Jean-Jacques Serceau, votre animateur de vie paroissiale, ainsi que chez l'abbé Peter Genger, ainsi que dans les propos, et spécialement dans le regard de plusieurs d'entre vous. »

C'est le 6 janvier dernier que la nouvelle est tombée. Le père Ronald Léger qui a dirigé la paroisse pendant de nombreuses années fait face actuellement à trois chefs d'accusation d'agressions sexuelles contre trois présumées victimes. « L'archidiocèse a été mis au courant au mois de février 2014 par la police de Winnipeg qu'il y avait de telles accusations et qu'il y aurait une enquête », confie le porte-parole de l'archidiocèse, l'abbé Léonce Aubin.


photo : Wilgis Agossa
Le porte-parole de l'archidiocèse de Saint-Boniface, l'abbé Léonce Aubin.

« Le Service policier nous a demandé de ne rien révéler de cette cause, afin de ne pas faire obstacle à son enquête, a expliqué Mgr Albert LeGatt. Nous avons collaboré avec le Service policier et nous n'avons fait aucune déclaration jusqu'à cette semaine, alors que la situation devenait publique. Nous leur avons également remis tous les renseignements demandés. »

« J'ai immédiatement promulgué la suspension du père Ronald Léger de tout exercice du ministère presbytéral dans notre diocèse, ainsi que lui interdisant aussi d'avoir contact avec les mineurs, les jeunes en bas âge ainsi que les paroissiens de Sainte-Famille, a expliqué Mgr Albert LeGatt aux paroissiens. Le père Ronald Léger se trouvait alors à ce moment en République dominicaine. Son supérieur ordonna au père Ronald Léger de se rendre immédiatement à Montréal et de résider à la maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, jusqu'à ce que les résultats des investigations soient connus. »

À ce stade du dossier, l'archidiocèse s'en remet à la justice pour que la vérité soit connue de tous. « Où se trouve la vérité?, se demande Mgr Albert LeGatt. C'est là le travail du corps policier et de notre système judiciaire dans lequel nous devons placer notre confiance à ce moment.

« Nous devons prier pour que la vérité soit connue, renchérit-il. Nous devons prier pour les victimes potentielles. Nous devons prier les uns pour les autres. Nous devons prier pour le père Ronald Léger. » Un prêtre qui a également un passé élogieux dans le diocèse avec ses œuvres missionnaires dont la création du Drop-In Centre, aujourd'hui Teen Stop Jeunesse.

Mais pour le moment, la priorité de l'archidiocèse de Saint-Boniface est d'apporter son soutien aux plaignants et aux paroissiens dans le besoin. Un comité diocésain a d'ailleurs été mis sur pied à cet effet conformément au protocole du diocèse dans ces cas (1). « Comme Église diocésaine, nous voulons tenter d'apporter à tous et toutes cette compassion, cette miséricorde et cette guérison », a laissé entendre l'archevêque qui a invité à maintes reprises à la prière. «Veuillez bien s'il vous plaît prier avec moi et pour moi. Priez pour qu'on puisse discerner la volonté de Dieu et que l'ayant discerné, nous puissions faire ce qui est juste, ce qui est amour. Prions pour recevoir la sagesse, la force et l'amour de Dieu en nous tous. »

Le procès du père Ronald Léger débutera le 26 janvier prochain.

(1) Pour parler à un membre du Comité diocésain d'aide aux victimes, contactez le 204-237-9851.

DÉVELOPPEMENT

Avoir une belle promenade Taché

Le conseiller de Saint-Boniface, Mathieu Allard a présenté à l'Hôtel de Ville de Winnipeg un projet qui, selon lui et d'autres membres de la communauté, donnera un nouveau visage à la ville de Winnipeg et rendra plus agréables les balades le long de l'avenue Taché.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Devant ses collègues de l'Hôtel de Ville de Winnipeg, le conseiller de Saint-Boniface, Mathieu Allard a présenté le 5 janvier dernier un projet d'aménagement de la promenade Taché qui longe l'avenue du même nom, depuis l'Esplanade Riel en direction de l'Hôpital de Saint-Boniface. Ce projet, évalué à 4,6 millions $ permettra selon lui de « faire le lien entre La Fourche et le quartier de Saint-Boniface ».

Emballée par le projet, la Fondation de Winnipeg a déjà promis de contribuer à hauteur d'1 million $. Ce montant servira à créer un espace d'observation. « Ça donnerait une vue incroyable sur Winnipeg, confie Mathieu Allard. Mais encore, faudra-t-il trouver le reste de l'argent.

« La contribution de la Ville est estimée à 3,6 millions $ », souligne Mathieu Allard. De l'argent qui sera utilisé essentiellement pour rétablir les infrastructures de base le long de la promenade Taché. « C'est du travail qui doit se faire de toute façon, remarque le conseiller. Puis, plus on attend, plus ce sera cher de réaliser ce projet. »

Mais face au déficit au niveau du budget de la Ville, les conseillers vont devoir choisir entre les nombreux projets qui se trouvent sur la table. À cet effet, Mathieu Allard espère réussir à convaincre ses pairs. « C'est un projet important non seulement pour Saint-Boniface mais pour tout Winnipeg, explique-t-il. Saint-Boniface était déjà une destination touristique. Si le projet se réalise, ça le serait encore plus. »

« Ce sera un énorme atout pour la ville », renchérit le président de la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) Provencher, Shawn Brandson. Car le projet, outre que de permettre l'élargissement de la promenade Taché permettra aussi d'avoir une belle vue sur une partie de la ville de Winnipeg, dont l'infrastructure du Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) et l'Esplanade Riel. Il donnera aussi un accès plus facile à des lieux touristiques comme la Cathédrale de Saint-Boniface et son cimetière où se trouve la tombe de Louis Riel, ainsi qu'au Musée de Saint-Boniface.



photo : Wilgis Agossa

Le conseiller de Saint-Boniface, Mathieu Allard nourrit le rêve de voir le projet de la promenade Taché se concrétiser.

Pour rappel, la promenade Taché est un circuit constitué d'un parc d'interprétation qui a été ouvert par la Reine Elizabeth II le 6 octobre 1984. Il est souvent emprunté par des piétons qui profitent de la splendide vue qu'ils ont sur la rivière Rouge qui, plonge son regard vers le centre ville de Winnipeg. « C'est vraiment un endroit emblématique de Winnipeg, souligne Shawn Brandson.

« Malheureusement, il se trouve actuellement dans un état de délabrement, déplore-t-il. Et la passerelle est dangereuse par endroit. » « Une fois le projet complété, ça donnera un nouvel aspect à la ville », rassure Mathieu Allard.

Afin d'augmenter les chances de réalisation de ce projet, le conseiller de Saint-Boniface compte frapper aux portes des trois paliers gouvernementaux car, « c'est un projet qui va être bénéfique pour tous ».

Mais il faudra attendre le mois de mars pour connaître la position du conseil municipal qui devra d'ici là prendre une décision.

VOCATION

Du labo à la prêtrise

Alors qu'il rêvait de devenir un scientifique chevronné, Paul Blair, désormais diacre au service de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, s'est finalement retrouvé sur le chemin de la prêtrise.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Le 19 décembre dernier, un des séminaristes de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, Paul Blair a reçu son ordination au diaconat transitoire. La cérémonie qui a eu lieu à l'Église Saint-Émile de Winnipeg a été tout un témoignage pour les fidèles et autres personnes présentes. Car, si Paul Blair est actuellement avec ferveur et dévotion au service de l'Église catholique romaine, nul n'aurait pu le prédire quelques années plus tôt.

« Tout a commencé en 2005, se rappelle le jeune diacre. En avril 2005 plus précisément! » Paul Blair qui faisait à ce moment-là ses études en physique et mathématiques à l'Université du Manitoba préparait ses examens de fin d'année. « C'est dans cette même période qu'il y a eu l'annonce de la mort du pape Jean-Paul II », se souvient Paul Blair. Une nouvelle qui, aussi banale soit-elle a fini par bouleverser la vie du scientifique. « Je n'avais pas de religion, précise-t-il. J'étais athée. Même dans mon enfance, la religion ne faisait pas partie de notre vie. Ma mère n'était pas pratiquante.

« Le Vatican commençait à célébrer ses funérailles et le conclave commençait à se réunir pour élire un nouveau pape, poursuit Paul Blair. Pour moi et pour ma génération c'était nouveau, une nouvelle expérience. Pour moi c'était comme si Élisabeth était toujours reine et Jean-Paul II était toujours pape. Alors même comme non chrétien, de voir cette machinerie pour cet évènement, c'était intéressant juste comme évènement culturel. Alors, je l'ai suivi.

« Et puis je me souviens très bien, renchérit-il de plus belle. C'était un soir au sous-sol du laboratoire de physique à l'université où on avait un salon où moi j'ai pris une pause et je regardais les nouvelles et c'était en train de repasser des photos du Vatican et tous ces cardinaux en rouge et tout à coup j'ai dit "ce serait quelque chose de magnifique d'être prêtre" puis mon ami qui était à côté de moi avec ses livres m'a regardé et a dit, "Non pas du tout!" ».

Mais cette idée a été vite oubliée au milieu des livres et autres équations à plusieurs inconnues. Mais, une homélie du Cardinal Joseph Ratzinger a ressuscité cette flamme naissante. « Il parlait de la tyrannie du relativisme, se rappelle Paul Blair. Il m'a vraiment impressionné avec ça. » Par la suite, « la fumée blanche est sortie et j'ai vu que c'est ce même homme qui avait été choisi pape. »



photo : Camille Harper-Séguy

Le nouveau diacre de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, Paul Blair, fait le témoignage de son parcours dans la foi.

C'est seulement après les examens que Paul Blair a poursuivi sa recherche de soi, toujours tiraillé par un appel incertain. Une Bible d'achetée, un tour à l'église, une demande de recevoir les sacrements de communion et de confirmation puis finalement, en 2006, la certitude de l'appel de Dieu.

« L'évêque de Saint-Boniface à ce moment là c'était Mgr Goulet, souligne Paul Blair. Je lui ai demandé de m'accepter comme séminariste. Il a accepté et je suis entré au séminaire en septembre 2006. » Mais, le cheminement n'a pas été facile, surtout pour le scientifique. « En ce temps-là, ma méthode était la méthode scientifique, alors j'ai lu beaucoup et j'ai fait des recherches pour me convaincre de certaines choses, même de l'existence de Dieu, confie Paul Blair. Je voulais avoir des preuves. J'ai lu plein de livres et à un moment donné j'ai prié et j'ai dit : "Dieu si tu existes, je vais te donner le bénéfice du doute que tu existes, le reste c'est à toi de le faire". »

Comme un grain, cette prière, tombée en terre fertile a germé et donnera dans deux ans un nouveau prêtre pour l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Même Paul Blair, revisitant son parcours ne peut que se référer aux paroles de la Bible. « L'évangile dit "Ce n'est pas toi qui m'a choisi, c'est moi qui t'ai choisi", rappelle le jeune diacre. C'est ça, sinon, tout ça, ça ne fait pas de sens pour moi. Tout à coup je pense à devenir prêtre, je deviens séminariste et maintenant diacre pour servir l'Église. Mais il faut s'abandonner à la providence et savoir dire oui à l'appel de Dieu. »

STATISTIQUES

Le visage derrière les chiffres

Jean-Pierre Corbeil est le visage derrière les chiffres de Statistique Canada. Les chiffres, les statistiques et les analyses, c'est sa passion, surtout quand il s'agit des minorités de langue officielle.

Paul MENGOUMOU
Francopresse

C'est l'homme qui sait faire parler les statistiques sur les minorités de langue officielle. La statistique linguistique, Jean-Pierre Corbeil en a fait une spécialité.



photo : Gracieuseté Jean-Pierre Corbeil
Jean-Pierre Corbeil, Spécialiste en chef des statistiques linguistiques, Statistique Canada

Il est connu des journalistes, des enseignants, des groupes et associations partout au pays pour la qualité de ses publications, mais surtout ses conférences. Les chiffres sur les communautés francophones minoritaires, c'est sa passion. « J'ai plus de facilité à parler des enjeux inter-linguistiques que de parler de l'évolution du poulet congelé », dit-il.

Mais, modeste, Jean-Pierre Corbeil dit ne réaliser que ce qui est écrit dans sa définition des tâches, car « renseigner les Canadiens, ça ne veut pas dire diffuser uniquement les statistiques, c'est aussi les démystifier ».

Depuis 17 ans, celui qui est aujourd'hui le directeur adjoint de la statistique sociale et spécialiste en chef de la statistique linguistique démystifie les chiffres afin que les communautés francophones hors-Québec comprennent les défis et enjeux auxquels elles font face.

Chantal Bourbonnais de l'Association canadienne des professeurs d'immersion est parmi ceux et celles qui font souvent appel à son expertise. « C'est un excellent communicateur, explique-t-elle. Il a le don de rendre les chiffres intéressants, et de les humaniser. Ses commentaires nous aident à orienter nos décisions et nos actions ».

Quand on demande à Jean-Pierre Corbeil s'il se considère plus sociologue que statisticien, la réponse fuse sans hésitation. « Absolument! En raison de notre travail, on croit qu'on est plus statisticien ou mathématicien, mais rien n'est plus faux. » C'est à partir de son amour de la langue française que Jean-Pierre Corbeil a abouti à la sociologie.

À l'âge de 12 ans, il a remporté un concours d'art oratoire dont le thème était la langue française. Une langue valorisée dans cette famille de neuf enfants de Laval avec un père qui ne faisait aucune concession sur la qualité du français. « Quand on parle une langue, on transmet une culture dont on est partie prenante; on fait partie de mouvements sociaux, d'un héritage, d'un passé et d'un avenir », justifie Jean-Pierre Corbeil, l'avant-dernier des neuf enfants.

Plus tard, ce qui n'était qu'une curiosité se transforme en intérêt pour d'autres langues et le contact avec l'autre solitude. Il s'inscrit à l'Université McGill. « Il y a un parcours qui témoigne de l'intérêt pour l'autre. Et en matière linguistique, ce qui m'intéressait c'est la construction de l'exclusion. Comment on peut arriver à tenir en compte les différents mécanismes d'exclusion sans une société ». C'est d'ailleurs le thème de sa thèse de doctorat en sociologie.

Comme employé à Statistique Canada, il va se rendre compte que les rapports inter-linguistiques peuvent aussi être analysés sous l'angle des rapports à la différence. « Le Canada est en ce sens un laboratoire où l'on peut étudier les rapports intergroupes et en particulier en matière linguistique, et mon objectif fut de démystifier les statistiques pour que ça signifie quelque chose pour les gens qui n'ont aucune éducation en statistique », explique-t-il.

Le professeur Stacy Churchill de l'Université de Toronto tient Jean-Pierre Corbeil en haute estime. Ce spécialiste de l'éducation des minorités dit dépendre énormément des données publiées par Statistique Canada et surtout des études réalisées par Corbeil.

« Les gens ignorent qu'avant qu'une question apparaisse dans un sondage, il y a eu d'intenses discussions au préalable. Astucieux, Jean-Pierre Corbeil s'est toujours assuré que la question sur la langue minoritaire soit présentée. Il joue un rôle clé à Statistique Canada pour les minorités de langues officielles », indique le professeur Churchill.

Pour Jean-Pierre Corbeil, « la grande beauté des statistiques est de savoir comment on peut analyser des phénomènes de diverses façons, parfois à l'aide des chiffres, parfois avec des concepts. La statistique doit enrichir notre compréhension du monde. »

ÉCONOMIE

BIEN-ÊTRE

Thermëa Winnipeg ouvre ses portes

Le premier spa du Groupe Nordik, au Manitoba, Thermëa, ouvrira officiellement ses portes à compter du 15 janvier. Un centre qui, selon les responsables, en rajouterait à l'aspect touristique de la ville de Winnipeg tout en étant bénéfique pour son économie et pour la santé des visiteurs.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Des spas, il y en a plusieurs à Winnipeg. Mais le nouveau spa, Thermëa, du Groupe Nordik est une première au Manitoba. Attendu depuis l'automne 2013, c'est ce 15 janvier que les responsables procèdent à son ouverture officielle.

Bâti sur une superficie de 50 000 pi², et situé à environ 8 km du centre-ville de Winnipeg, Thermëa offre à sa clientèle, « un cadre très agréable », assure la porte-parole du groupe, Marianne Trotier. La mise en œuvre du projet aura coûté environ 11 millions $.

Les piscines extérieures, les bains tourbillons, les saunas de même que les autres commodités, le tout ouvert à l'année longue, sont autant d'atouts qui font le succès du groupe ailleurs au Canada, comme à Gatineau au Québec. « Nos invités vivent une expérience unique de détente en nature avec nos bains extérieurs – chaud, froid et tempéré – nos saunas uniques et les aires de détente intérieures et extérieures », explique Marianne Trotier.

« Nous avons des installations de classe mondiale, inspirées des meilleures traditions de relaxation scandinaves », renchérit la porte-parole du Groupe Nordik. Des traditions qui sont en effet vieilles de plusieurs centaines d'années. De nombreuses études montrent le bénéfice du spa pour la santé mais encore plus « lorsqu'on fait le cycle thermal, précise Marianne Trotier. Il s'agit en effet de passer du chaud au froid et inversement.

« Le fait de faire le cycle thermal est très bénéfique pour le corps dans le sens qu'on passe à une sudation dans les saunas, explique Marianne Trotier. Ensuite, quand on passe au froid, on a une sorte de choc thermique. À la fin, il y a une sorte de relaxation pour le corps comme si on s'était entraîné très fort. En Finlande l'activité du spa est presque quotidienne. On espère que les gens de Winnipeg vont pouvoir s'approprier cette culture.»



photo : Gracieuseté Marianne Trotier

La porte-parole du Groupe Nordik, Marianne Trotier souhaite que le centre devienne un moteur pour le tourisme et l'économie de la ville.

Mais Thermëa à Winnipeg ne profitera pas qu'au bien-être de ceux qui y feront un tour. Il pourrait aussi avoir un impact sur le tourisme local comme c'est le cas dans d'autres villes. « À Gatineau, il y a une demande qui augmente chaque année, confie Marianne Trotier. Il s'agit plus d'un tourisme national qu'international. »

Et puisque le tourisme influence de façon directe l'économie, la ville de Winnipeg se retrouve aussi gagnante à ce niveau. D'ailleurs, le Groupe Nordik et la municipalité sont déjà en partenariat. « Le Groupe Nordik a su créer une synergie avec la propriété du Crescent Golf Club, qui appartient à la municipalité et qui était déficitaire, explique la porte-parole. Thermëa loue donc le terrain, et la municipalité bénéficie d'une surface dans l'un des nouveaux bâtiments du spa.

Avec l'ouverture de Thermëa à Winnipeg, c'est une centaine d'emplois qui seront créés. De plus, « Thermëa privilégie les fournisseurs locaux pour son restaurant, ameublement, entretien, etc. », confie Marianne Trotier. Le nouveau centre Thermëa peut accueillir jusqu'à 200 personnes à la fois.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.
Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!

CITATION DE LA SEMAINE



Danika Duncan, 8e année, École Christine-Lespérance

« Avec l'Heure de génie, j'ai beaucoup appris sur moi-même. Je ne savais pas que je pouvais bâtir quelque chose d'aussi difficile toute seule. »

RÉGION URBAINE

Tout en un : empathie, français, calcul…

Les élèves de l'École Noël-Ritchot se sont livrés à un exercice amusant et enrichissant le 12 décembre dernier : la vente de bric-à-brac de l'école! « On a tous apporté des choses de chez nous qu'on ne voulait plus pour une grosse vente et on a envoyé tout l'argent à une école en Haïti car c'est vraiment pauvre là-bas », explique l'élève de 7e année, Chloé Manaigre.

En effet, la vente a notamment permis aux élèves d'apprendre à penser aux autres, comme aux enfants d'Haïti, mais aussi, à la veille de Noël, à leurs familles puisque l'activité leur permettait de trouver des petits cadeaux peu chers pour autrui.

« J'ai regardé pour des choses à acheter pour mes deux frères et mes parents, confie l'élève de 7e année, Julien Chénier. J'essaie surtout de trouver des choses avec lesquelles ils vont aimer jouer. »

« On pousse beaucoup les élèves sur le fait que c'est pour eux une chance d'acheter des cadeaux de Noël pour les autres, mais aussi sur le fait qu'on n'a pas toujours besoin d'acheter du neuf pour être heureux, car tous ces jouets à vendre sont recyclés, et que c'est aussi bon de donner que de recevoir », précise l'enseignante de 5e année, Rosanne Toupin-Ramlal.

Néanmoins, l'élève de 1re année, Jeremiah Younan, a préféré s'acheter quelque chose pour lui-même. « J'ai acheté un dinosaure, dévoile-t-il. Je le voulais vraiment donc je m'en sors vraiment content! Je vais le garder pour moi. »

Par ailleurs, c'est lui seul qui a géré son argent pour cette vente. La vente de bric-à-brac est une belle leçon de mathématiques, mais aussi de français pour bien marchander ses achats!



photo : Camille Harper-Séguy
Chloé Manaigre



photo : Camille Harper-Séguy
Julien Chénier.



photo : Camille Harper-Séguy
Jeremiah Younan.

À NOTER



ACTIVITÉS SCOLAIRES

Camp 4X4
7e et 8e
Du 12 au 14 janvier
Camp Red Rock

Camp 4X4
7e et 8e
Du 19 au 21 janvier
Camp Red Rock

La LISTE
Tournoi 8 (divisionnaire)
9e à 12e, public
Le samedi 31 janvier
Centre scolaire Léo-Rémillard

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Le mercredi 28 janvier, 19 h,
bureau divisionnaire, Lorette

CONGÉS

Le vendredi 30 janvier
Journée de perfectionnement professionnel
Congé pour tous les élèves



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS?
ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

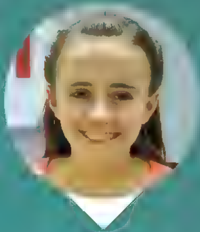


HIVER



L'hiver au Canada, c'est la neige blanche qui recouvre tout, les joues qui rosissent de froid, les tuques et les mitaines qu'on ressort, et les couches de vêtements à la moindre sortie de chez soi! Mais c'est aussi le patinage sous le soleil sur les lacs et rivières gelés, les bonshommes de neige, ou encore le bon temps passé en famille et entre amis au tournant de l'année ou au Festival du Voyageur.

Quels sont les souvenirs d'hiver préférés des élèves de la DSFM?

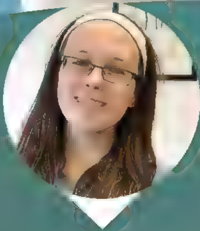


Zoe Gagnon, 4e année, École Taché

« Je préfère quand il y a beaucoup de neige et t'es capable de faire de gros bonshommes de neige et des forts, et jouer à plein de choses. L'année passée, on avait fait une grosse boule de neige dehors chez nous, on avait mis du sirop d'érable et un bâton dessus, et on faisait la tire. C'était super bon! C'est ma mère qui avait bouilli le sirop et moi et ma sœur, on a versé le sirop sur la neige. C'était la première fois l'année passée, mais je vais demander si on peut refaire cette année car c'était vraiment bon! »

Noah Ouimet, 4e année, École Sainte-Agathe

« Ce que je préfère, c'est la neige. On fait des gros forts de neige et une géante montagne de glace dans la cour de l'école, et on a des petits tapis et on glisse dessus. C'est très amusant! J'aime aussi sauter dans la neige. Cette année, mon manteau est mince mais il me garde au chaud vraiment beaucoup. »



Jalene Trudel, 9e année, Collège Louis-Riel

« J'aime beaucoup prendre des photos avec les arbres et toute la neige. J'ai ma caméra et j'utilise des filtres. Je fais de la photo depuis cinq ans je pense! J'aime prendre des photos de la nature en général. L'hiver, j'aime aussi jouer dehors avec ma famille, faire des forts. Enfin aimer jouer, c'était avant, et aimer les photos, c'est maintenant! »

RÉGION URBAINE

Une heure pour créer

Inspirés du projet 20 % de Google, les enseignants de 8e année de l'École Christine-Lespérance organisent l'Heure de génie, une heure dans la semaine où les élèves travaillent sur un projet de leur choix, sur 20 semaines.

« Google permet à ses employés de travailler sur un projet personnel pendant 20 % de leur temps de travail, explique l'enseignante de 8e année, Suzanne Beaumont. De là sont venues plusieurs inventions. J'ai pensé que c'était une idée géniale pour un environnement scolaire! »

L'élève Emma Leygue crée un livre de recettes car « j'aime beaucoup faire la cuisine, confie-t-elle. J'y mets des choses que j'aime faire et des nouvelles recettes.

C'est un projet amusant et très excitant, car c'est quelque chose à quoi je pensais déjà avant! Peut-être même que je publierai mon livre de recettes ».

Danika Duncan s'est plutôt lancée dans la construction. Elle fabrique « une niche pour chien car j'ai trois chiens à la maison et seulement deux cages! Je voulais donc en faire une pour que tous mes chiens en aient une, et je voulais que ce soit une cage qui peut aller dehors, dans laquelle ils auront chaud ».

Avec son père, la jeune fille est allée acheter du bois, l'a fait couper, puis elle a « tout assemblé et cloué ». Et pour la peinture, « j'ai choisi brun pâle et foncé car tous mes chiens ont du brun sur eux », dévoile-t-elle. Ensuite, elle y a ajouté tapis, couverture, jouets, nourriture et eau.

« J'aime faire ça car c'est créatif, moins cher qu'acheter une niche, et c'est moi qui l'ai fait!, conclut-elle. J'ai beaucoup appris sur moi-même. Je ne savais pas que je pouvais bâtir quelque chose d'aussi difficile toute seule. »



photo : Camille Harper-Séguy

Pendant l'Heure de génie, Emma Leygue (à gauche) a écrit un livre de recettes pendant que Danika Duncan (à droite) a fabriqué une niche d'hiver pour chien, sur la photo en cours de construction.

Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à **Twitter (#DSFM_ALERT)**.



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone — Fondation Donation Frémont — Réseau Sélect — CMCA Audited

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Rédactrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

PRÉOCCUPATIONS CITOYENS
RENCONTRES
QUESTIONS *Avenir* *Francophones* VIVRE
COMMUNAUTÉ EXPRESSIONS

CAFÉ CITOYEN

LA LIBERTÉ

Venez prendre un café!

Rendez-vous
le 26 janvier 2015 de 17 à 19 h
dans les bureaux de *La Liberté*
au 420 rue des Meurons, unité 105
pour notre premier café citoyen filmé.

Les quatre premiers inscrits viendront débattre des sujets qui leur tiennent à cœur avec la participation de l'animateur du café, Bertrand Nayet.

Merci de vous inscrire **avant le 19 janvier 2015** à **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ou en appelant au **204-237-4823**.

Là tu parles!
Rêvons notre avenir

Le logo *Là tu parles !* des États généraux de la francophonie manitobaine 2015 est associé au processus indépendant de collecte de données.
Il n'est aucunement lié à un organisme et a été créé pour donner la parole à la communauté.

CONCOURS DE PHOTOS 2015

LA LIBERTÉ

Vous êtes passionné(e) de photographie et vous aimez les défis? Le concours de photos 2015 de *La Liberté* est pour vous!

Chaque dernier lundi du mois, de janvier à juin 2015, envoyez-nous votre plus belle photo sur un thème donné (voir liste en bas de la page). Une sélection de photos de chaque thème sera publiée dans la première édition du mois suivant et sur notre site Web. Et votre photo fera peut-être partie du calendrier 2016 de *La Liberté*!

Chaque mois, un jury nominera TROIS photos, qui seront qualifiées pour la grande finale, en juillet 2015. L'auteur(e) de la photo remportera un iPad! La photo gagnante sera annoncée et publiée dans le journal du 22 juillet!

À vos caméras, clic, partez!

Thèmes :

- Janvier : Entre glace et glaçons
- Février : Rouge comme...
- Mars : De génération en génération
- Avril : Fruit ou légume?
- Mai : Semer à tout vent
- Juin : Ouvrons nos oreilles!

Règles du concours :

- 1 photo par personne / thème, en format JPEG
- envoyez la photo **avant 16 h le dernier lundi du mois** à **promotions@la-liberte.mb.ca**

À GAGNER UN iPAD MINI!

EMPLOIS ET AVIS



POSTE - Éducateur(trice) en jeune enfance

Niveau II ou III en jeune enfance est un atout

(Poste permanent, temps plein)

Qualités requises pour le poste :

- aimer travailler en équipe!
- avoir une attitude positive et ouverte!
- aimer jouer avec les enfants et les soutenir dans leur développement!
- capable d'interagir avec les familles du centre!
- vouloir apprendre davantage!

Salaire : selon l'expérience et l'échelle établie par le centre.

Entrée en fonction : le lundi 26 janvier 2015.

Date limite pour candidature : le lundi 19 janvier 2015.

Seulement à 30 minutes de Winnipeg!

Veuillez acheminer votre curriculum vitae à :

Chantal Tackaberry, directrice générale
C.P. 156, 377, rue Sabourin, St-Pierre-Jolys (Manitoba) R2H 0X9
cenpg@mts.net

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et candidats sélectionnés pour une entrevue.

Manifestation d'intérêt

La Division du Bureau de l'éducation française (BEF) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba est à la recherche de personnes qualifiées et intéressées par des contrats à court terme pour la réalisation de certains projets ponctuels ayant rapport au domaine de l'éducation de la maternelle à la 12e année. Les services recherchés comprendraient principalement :

- la rédaction
- la révision de textes
- la correction d'épreuves
- la conception multimédia
- l'animation d'ateliers
- la recherche
- la traduction

Noter que les candidats doivent maîtriser le français et dans certains cas, aussi l'anglais.

Lorsqu'un projet se présentera, le BEF invitera les personnes ayant manifesté un intérêt dont le profil correspondra à la nature du travail, à lui soumettre une offre de services.

Veuillez remplir le formulaire de manifestation d'intérêt en ligne au www.edu.gov.mb.ca/m12/interet.html.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au :

Téléphone : 204 945-1902
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 1902
Courriel : contrats@gov.mb.ca





Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Résolument différent

Faites carrière chez l'un des meilleurs employeurs au Canada

Vous excellez dans une culture axée sur le travail d'équipe, un leadership fort et le respect.

Ici, des gens d'origines diverses mettent leurs efforts en commun pour atteindre des objectifs à la fois exigeants et gratifiants. Vous pouvez apprendre et progresser dans un environnement où règnent l'ouverture, l'acceptation et la responsabilisation.

Bienvenue à FAC.



Passion pour l'agriculture requise

Directeur ou directrice des relations d'affaires, Neepawa
(anglais, numéro de dossier 271-14/15)

Vous gérerez les relations avec des producteurs locaux et vous serez responsable d'un portefeuille de prêts en pleine expansion. Vous adapterez des montages financiers en fonction des besoins de vos clients, y compris des produits de prêt et d'autre nature, et vous aiderez votre clientèle à réussir. Vous comptez au moins trois années d'expérience en financement agricole ou en vente et vous possédez un diplôme en agriculture, en administration des affaires ou en commerce (ou un agencement équivalent d'études et d'expérience). Un titre d'agronome constitue un atout. La date de clôture du concours est le 19 janvier 2015.

Notre entreprise
Nous sommes une société d'État fédérale et le principal prêteur agricole au Canada. De par notre portefeuille de première qualité de plus de 26 milliards de dollars, notre passion pour l'industrie et notre réputation comme l'un des meilleurs employeurs canadiens, nous sommes à même de recruter des professionnels issus de l'agriculture, du milieu du crédit et de pratiquement n'importe quel autre domaine connexe. Nous offrons du financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et d'autres services commerciaux aux producteurs, aux agroentrepreneurs et aux entreprises agroalimentaires à l'échelle du pays.

Cela ressemble-t-il à l'environnement de travail que vous recherchez? Visitez **fac.ca/Carrieres** pour poser votre candidature.

fac.ca/Carrieres Canada



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Directeur/Directrice des services de soutien en éducation (DSSE)
Type d'emploi : Poste permanent
Ministère : Éducation et Enseignement supérieur
Numéro de l'annonce : 29650
Date de clôture : le 21 janvier 2015
Échelle de salaire : 87 908 $ à 105 100 $ par année

Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, la Direction des services de soutien en éducation est responsable, entre autres, des projets relatifs au programme d'évaluation aux niveaux provincial, national et international, des politiques en matière d'éducation en langue française en lien avec la *Loi sur les écoles publiques* ainsi que du calcul des subventions destinées aux divisions scolaires offrant l'enseignement en français.

Le ou la titulaire du poste est respo nsable de l'administration de l'ensemble des ressources humaines et financières de la Direction en assurant un leadership et en appuyant la prestation de services aux divers partenaires, aux éducateurs, aux parents et aux élèves dans les différents domaines des programmes scolaires de la maternelle à la 12e année, notamment le programme français, d'immersion française et l'enseignement des cours de français de base.

Veuillez visiter le site web (www.gov.mb.ca/govjobs/index.fr.html) pour connaître la liste complète des qualifications, tâches et conditions d'emploi.

Annonce 29650
Commission de la fonction publique
Service des ressources humaines
305, Broadway, salle 300
Winnipeg, (Manitoba), R3C 3J7
Phone: 204-948-1271
Fax: 204-948-2193
Email: govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.





Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

Postes à combler



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Enseignant(e) – 6e année
Contrat temporaire 50 %

Joanne d'Eschambault Deezar, directrice par intérim
École Lacerte
Téléphone : (204) 256-4384
Date limite : 20 janvier 2015

Enseignant(e) au secondaire
Contrat temporaire 100 %

Physique 30S, 40S et 32S BI

Marc Roy, directeur
Collège Louis-Riel
Téléphone : (204) 237-8927
Date limite : Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Ergothérapeute scolaire
Contrat temporaire 70 %

Christelle Waldie, directrice des services aux élèves
Division scolaire franco-manitobaine
Téléphone : (204) 878-4424, poste 235
Date limite : 20 janvier 2015



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Est-il le temps de faire un bon gros ménage, du “down-sizing” et de passer au travers de vos choses? Ceci vous semble-t’il juste trop gros à entreprendre seul? Considérez l’aide d’une organisatrice respectueuse, confidentielle et enthousiaste.

Je vous accompagne et vous aide à trier vos choses, vous aide à prioriser; à trouver des solutions de rangement qui fonctionnent pour vous et avec lesquelles vous vous sentirez bien, ainsi que de distribuer à de bons endroits, les choses qui ne vous servent plus.

flô c’est

functional living organizer

Trier, simplifier et redécouvrir votre espace
C’est le temps!

Micheline Mulaire
204-995-1355
michemu@mymts.net

PETITES ANNONCES

DIVERS

REMERCIEMENTS à Sainte-Anne-de-Beaupré pour faveurs obtenues.
283-

RECHERCHE

ACTIONMARGUERITE (anciennement Centre Taché et Foyer Valade) cherche des gens dévoués prêts à donner quelques heures un dimanche par mois pour aider à amener des résidents à la messe qui est célébrée dans la chapelle sur place. Nous cherchons aussi des gens pour les ministères suivants : lecteur(trice), chant et musique, ministre de communion et service à l’autel. Pour de plus amples renseignements contactez : service@actionmarguerite.ca
282-

À LOUER

MAISON À LOUER : 441, rue Aulneau, 4 chambres à coucher, 4 stationnements. Disponible immédiatement. Tél. : 204-599-3936.
284-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ **Photo : 15,17 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d’avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n’est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

CDEM www.cdem.com Éco-Ouest Eco-West

APPEL D’OFFRES
Personnes-ressources pour projets spéciaux

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) souhaite créer une banque de personnes-ressources (consultants et pigistes occasionnels) pour la réalisation de divers mandats, dont un plus spécifique à Éco-Ouest, en cours d’année 2015.

Éco-Ouest est une initiative qui a pour but d’assurer la croissance et la prospérité des communautés de langue officielle en situation minoritaire de l’Ouest canadien grâce à la planification et à la mise en œuvre d’infrastructures de l’économie verte. Pour en savoir plus, consultez le secteur Économie verte *à **www.cdem.com**.*

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae en spécifiant le ou les secteurs d’expertise pour lesquels elle souhaiterait être engagée :

- Adjointe administrative (Éco-Ouest)
- Agent communautaire (Éco-Ouest)
- Agent en communication/rédacteur (Éco-Ouest)
- Expert conseil en compostage (Éco-Ouest)
- Gestionnaire de projets (Éco-Ouest)
- Graphisme
- Recherche de financement
- Recherche d’informations en vue de la réalisation de projets spéciaux dans les municipalités bilingues
- Traduction (du français vers l’anglais)
- Transcription

Faire parvenir votre lettre d’intérêt et curriculum vitae **avant le vendredi 30 janvier 2015** à :

Christiane Méthot
Responsable des opérations et des ressources humaines
CDEM
cmethot@cdem.com
200-614, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9

---

100 NONS
L’organisme de la musique francophone au Manitoba

Mission : appuyer les artistes, les artisans et le public de la chanson française au Manitoba par la formation, la production, la diffusion et la promotion.

OFFRE D’EMPLOI

Le 100 Nons fait appel de candidatures pour le poste de

RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION

Responsabilités générales :

- conceptualiser et organiser la programmation des activités;
- embaucher les contractuels nécessaires pour la programmation;
- préparer et gérer les budgets de programmation;
- relation avec les membres, les partenaires et les commanditaires;
- négociation de contrats;
- promotion de la programmation.

Qualifications et habiletés recherchées :

- expérience en coordination d’événements spéciaux et en gestion de budget;
- vision artistique et créative;
- excellent sens de l’organisation et de la communication;
- bonne connaissance du milieu culturel manitobain;
- de l’entregent et une attitude collaboratrice;
- bonne connaissance du français et de l’anglais (parlé et écrit);
- expérience en écriture de demandes de financement serait un atout.

Rémunération : selon l’échelle en vigueur

Début du contrat : À déterminer

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae **avant le 16 janvier 2014** à :

Aimé Boisjoli
Directeur général
Le 100 Nons
340, boulevard Provencher, bureau 238
Saint-Boniface (MB) R2H 0G7
direction@100nons.com

Votre lettre de présentation et votre curriculum vitae doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Visitez notre site Web au www.100nons.com.

DIRECTEUR / DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)

L’Accueil Colombien Inc. est un organisme à but non-lucratif parrainé par les Chevaliers de Colomb qui opère deux résidences pour les aînés au cœur de Saint-Boniface, l’Accueil Colombien et le Chez Nous.

L’Accueil Colombien Inc. sollicite des candidatures pour le poste de directeur(trice) général(e).

Répondant au Conseil d’administration, le directeur général veille au bon fonctionnement des opérations, des finances, du personnel, des programmes et des relations internes et externes de L’Accueil Colombien Inc.

Le(la) candidat(e) devra avoir les qualifications et les expériences suivantes :

- Expérience en finances, administration, gestion du personnel et entretien d’un immeuble,
- Expérience de travail avec un conseil d’administration, et
- Expérience de travail communautaire.

Le(la) candidat(e) aura des aptitudes de *leadership*, d’analyse, de planification, d’organisation, de dialogue et de communication orale et écrite en français et anglais. Le(la) directeur(trice) général(e) aura les qualités nécessaires pour atteindre les buts établis par la vision du Conseil d’administration.

Les atouts supplémentaires suivants seront considérés :

- Désignation professionnelle en comptabilité ou en gestion de propriété;
- Connaissance du domaine de gérontologie ou du bien-être social.

Entrée en fonction : mai 2015

Vous pouvez présenter votre candidature jusqu’au **vendredi 6 février 2015**, au

Président du Comité de sélection
200, rue Masson
Winnipeg (Manitoba) R2H 3G1
ou
Courriel : gmaccueil@shaw.ca

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Réceptionniste
Type d’emploi : Régulier
Ministère : Finance
Numéro de l’annonce : 29575
Date de clôture : le 21 janvier 2015
Échelle de salaire : AY3 37 996 $ à 43 424 par année

La réception constitue le premier point de contact avec les Centres de services bilingues (CSB), qui desservent la clientèle dans les deux langues officielles. Le ou la réceptionniste répond aux requêtes par voie électronique, en personne et au téléphone et fournit un soutien administratif à la direction des services administratifs, aux spécialistes de l’information sur place et au coordonnateur du CSB sur les lieux. Il ou elle est également responsable d’aider les clients dans leur recherche d’emploi, de traiter des renseignements confidentiels et sensibles concernant les clients et de s’occuper des demandes de remboursement, de la comptabilisation du temps et de la gestion des fichiers.

Le ou la candidate choisie doit posséder d’excellentes aptitudes à communiquer verbalement et par écrit en français et en anglais, de l’expérience en secrétariat et en administration et d’excellentes aptitudes interpersonnelles.

Notre site Web (http://www.gov.mb.ca/govjobs/index.fr.html) fournit la liste complète des qualifications, tâches et conditions d’emploi.

Annonce 29575
Commission de la fonction publique
Service Ressources humaines
305, Broadway, salle 300
Winnipeg, (Manitoba) R3C 3J7
Phone: 204-948-1271
Fax: 204-948-2193
Email: govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d’accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d’équité en matière d’emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d’accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s’ils (si elles) font partie d’un des groupes suivantes: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d’emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Personnes. Mission. Progrès. **Manitoba**

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE

Vente de maisons – SERVICES EN FRANÇAIS – 255-4204

www.danvermette.com

RE/MAX performance

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial

(204) 231-4664

afm@mts.net

www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT TAEKWONDO

Programmes hommes · femmes et enfants

487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca

Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

www.vincentmartialarts.ca

100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
204-255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com
Children's Miracle Network
RE/MAX Performance Realty

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

Patrick Biaya

GOOD SEED | BONNE SEMENCE
7, Tudor Crescent
Winnipeg (Manitoba) R2K 2A5
204 583-8833 ou 204 590-9692
info@worldmissiongoodseed.org

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

Dianne BOURBONNAIS
204 941-3213
BOURBONNAIS REAL ESTATE
Service bilingue
bourbonp@mts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

Darren, agent immobilier — Brigette, adjointe agréer

Pour tous vos besoins en immobilier, contactez l'équipe de la famille.

DARREN DESROCHERS
204 297-0229
www.darrendesrochers.com
RE/MAX performance
darrendesrochers@remax.net

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

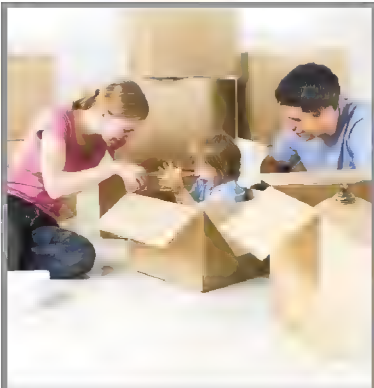
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

LA LIBERTÉ Depuis 1913

TLR ÉTUDE TEFFAINE LABOSSIERE RICHER LAW GROUP

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925-1900
Télécopieur : 204 925-1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom ____________________

Prénom ____________________

Adresse ____________________

Ville ____________ Province ____________

Code postal ____________ Téléphone ____________

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________________ Expiration : ________

❒ MasterCard : ____________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

DOSSIER

JE SUIS CHARLIE

Peut-on tout dire?

Tout est-il permis dans le monde de la caricature d'actualité? Suite à l'attentat aux bureaux de *Charlie Hebdo*, Réal Bérard invite, comme il le fait depuis 1982, les lecteurs à la réflexion sur un sujet délicat.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

L'attentat terroriste du 7 janvier dernier à Paris, dans les bureaux du journal *Charlie Hebdo*, qui a laissé 12 morts, dont cinq dessinateurs-caricaturistes, n'a pas laissé indifférent Réal Bérard. Le caricaturiste de *La Liberté* s'interroge cependant sur les limites de la liberté d'expression.

« C'est incroyable qu'on puisse laisser sa peau pour avoir osé s'exprimer, lance-t-il. Comme la plupart des gens, lorsque j'ai entendu la nouvelle, ça m'a bouleversé. Les djihadistes qui ont commis ce crime ont poussé leur sens du sacré à la folie. Ils baignent dans un environnement de violence, qui n'admet aucun compromis, aucune solution pacifique. »

N'empêche que Réal Bérard, tout en se rangeant « bien clairement du bord de la liberté d'expression », dit comprendre que des musulmans puissent avoir été choqués par les caricatures du prophète Mahomet, réalisées par *Charlie Hebdo*. « Les caricaturistes ont posé des gestes provocateurs qui ont blessé la sensibilité d'un bon nombre de musulmans, estime-t-il. Bien sûr, ces fidèles n'ont pas eu recours à la violence pour exprimer leur désaccord. Mais les djihadistes, eux, ont choisi la terreur, ce qui est totalement inacceptable.

« Je me demande, par contre, si les caricaturistes ne devraient pas s'imposer certaines balises, certaines lignes rouges, poursuit-il. Non pas par crainte de représailles, mais par respect d'autrui. C'est matière à réflexion. Peut-on rire de tout? Moi, je ne le crois pas. Lorsque j'étais garçon, un entrepreneur itinérant passait souvent chez nous, pour nous vendre des fruits séchés. Il était juif, et mon père le taquinait par rapport à l'interdiction de la religion juive de manger du porc. Même petit, je pensais que mon père allait trop loin. Nous étions encore à l'époque où l'Église catholique ne permettait pas que les fidèles mangent de la viande le vendredi. Or, en l'entendant taquiner ce marchand avec des remarques qui me gênaient, j'avais envie de suggérer à mon père qu'on mange tous un bon steak pour souper, le prochain vendredi!

« Il faut respecter le sens du sacré de l'autre, même si on ne le comprend pas complètement ou si on est en désaccord, poursuit Réal Bérard. En tant que chrétien, j'aimerais qu'on cesse de ridiculiser en effigie le pape, ou encore même le Christ. À mon avis, de tels gestes manquent de sérieux. Oui, on peut s'exprimer, s'opposer même au point de vue de l'autre, mais sans chercher la provocation à outrance. »

Pourtant, Réal Bérard a lui-même provoqué de vives réactions depuis septembre 1982, lorsqu'il est devenu caricaturiste à *La Liberté*. En fait, en novembre de cette même année, le dessinateur a été accusé d'antisémitisme en raison d'une caricature dépeignant le docteur Henry Morgentaler comme étant semblable aux bouchers nazis d'Auschwitz, parce que ce médecin préconisait l'ouverture de cliniques qui allaient encadrer l'avortement. Il a également dépeint les adversaires de la francophonie manitobaine sous les traits du KKK. Et, en 2006, il a offusqué plus d'un Chevalier de Colomb, en dépeignant un chevalier brandissant une épée, et chassant des enfants de la garderie du P'tit bonheur de l'ancienne Résidence Langevin à Saint-Boniface, que les Chevaliers voulaient transformer en résidence pour aînés.

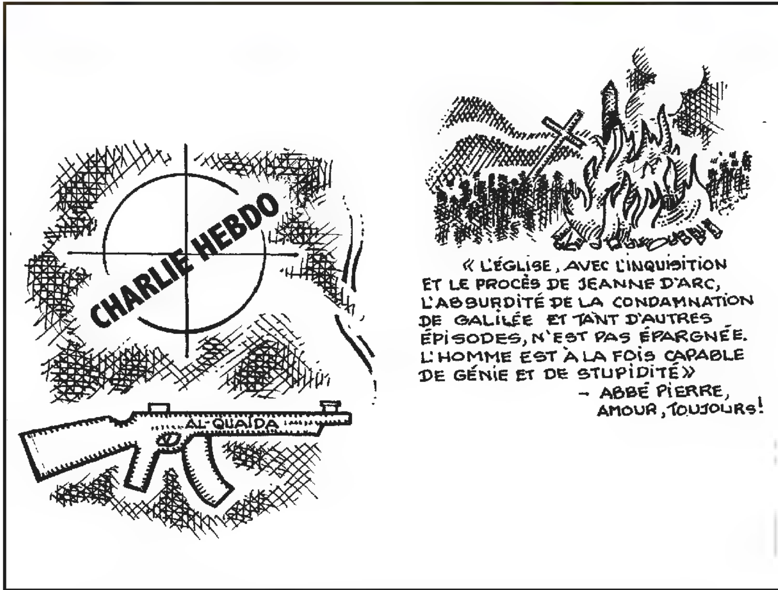
« Bien sûr qu'il faut provoquer, lance-t-il. Il faut inciter les lecteurs à la réflexion, en mettant en évidence les contradictions qui peuvent exister dans les actions des politiciens, ceux des gens qui s'opposent aux francophones, et même ceux de nos propres organismes. Et on ne doit pas avoir peur d'être tranchant. Mais je crois au *fair play*. Je n'ai jamais attaqué un individu en tant qu'individu. Je m'en suis pris à leurs politiques, ou à leurs points de vue, c'est vrai. Prenons le cas de Morgentaler. En 1982, la création de cliniques d'avortement était chaudement débattue. C'était une grande question d'actualité. Je n'ai aucun regret de m'être rangé du côté pro-vie, même si ça a suscité pour certains de la controverse. C'était une occasion où j'ai choisi d'exprimer une conviction personnelle.



photo : Daniel Bahuaud

Réal Bérard, alias Cayouche.

« Plus tard, il m'a également semblé naturel de soulever la question d'un racisme voilé chez certains politiciens de la droite, poursuit-il. Ça, c'était personnel aussi, mais c'était une opinion qui cadrait aussi avec la vision du journal. Depuis sa fondation, *La Liberté* a pour mandat de défendre la francophonie. C'est un aspect de mon travail dont je tiens compte. La rédaction m'accorde une belle liberté dans mes choix de sujets et de caricatures. Mais cela dit, on ne peut pas gratuitement dire n'importe quoi, comme les gens qui expriment des opinions irréfléchies et émotionnelles aux émissions de tribune libre à la radio. Avant même de commencer mon travail, je dois me demander si ma caricature encouragera une réflexion saine, et si elle s'accorde avec la mission du journal. S'il y a un orage suite à un de mes dessins, c'est *La Liberté* qui sera le paratonnerre qui attirera la foudre! »



Caricature de Cayouche aux lendemains de la tuerie à Charlie Hebdo.

Éditorial



par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Qui est Charlie?

On a tenté de l'anéantir, mais *Charlie Hebdo* n'est pas mort.

Aucun journaliste n'a été tué ces dernières années en sol occidental. Et soudainement, le 7 janvier, dix sont frappés en pleine conférence de rédaction du mercredi au centre de Paris.

La peur est physique, viscérale. Elle nous rappelle que la *fatwa* décrétée contre nous, les infidèles, est universelle.

Depuis, on est devenus plus solidaires. Les libres vont se battre, clame-t-on, ce n'est pas en tuant des journalistes qu'on va empêcher la liberté d'expression.

Nous vivons une escalade de la terreur. Nos chefs politiques devront de nouveau expliquer comment ils comptent empêcher la barbarie en tuant davantage de terroristes. N'avons-nous pas mené des croisades qui ont engendré leur multiplication? On est dans la bonne vieille justice de l'œil pour œil et de dent pour dent.

Pas question de renforcer les déterminants de l'égalité sociale. On parle de restaurer la peine capitale!

Comment en sommes-nous arrivés là? La rapacité de certains gouvernements, groupes extrémistes et grandes sociétés est en voie de transformer la planète en cimetière et dépotoir à ciel ouvert. Ils érigent l'invérifiable en doctrine et nous prennent pour des esclaves. On est de moins en moins à rire et de plus en plus à se prendre au sérieux.

Qui n'a pas peur de critiquer le gouvernement? Nous craignons de perdre notre financement. Nous acceptons d'être démembrés à condition de continuer à vivoter. Et nous voilà en arrêt de développement. Est-ce étonnant que l'instrument communautaire obtenant le moins d'appui – dans tous les sens du terme – est celui de la presse indépendante?

Mais qui est prêt à souffrir ou à mourir pour ses idées? Qui défendra les critiques, les caricaturistes et les éditorialistes? Plus les milieux sont petits – dans tous les sens du terme – moins on tolère la liberté d'expression. En ne voulant choquer personne, on finit par n'avoir presque rien à dire.

En démocratie pourtant, la liberté de parole doit être protégée à tout prix parce qu'elle fonde tous les autres droits. L'irrespect dans le domaine public est essentiel. L'obscurantisme doit être dénoncé et ridiculisé. La presse doit être férocement irrévérencieuse et, encore plus par les temps qui courent, inconditionnellement laïque.

De nombreuses voix se sont étouffées. Mais pas toutes. On n'a qu'à penser au caricaturiste de *La Liberté*. Cayouche s'applique chaque semaine à nous faire des clins d'œil si ce n'est à nous balancer un coup de sabot à la bonne place.

Il y a aussi des journalistes et des lecteurs qui mettent les mains au feu. Nous sommes Charlie. Nous sommes Liberté. Nous pouvons faire notre part pour décrire ce monde souvent ridicule et parfois horrible.

Mot de la rédactrice en chef



par Sophie Gaulin
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Entre la vie et l'humour

La tuerie au sein du journal satirique ***Charlie Hebdo*** le 7 janvier dernier, à Paris, est le genre d'évènement rare où il y a un avant et un après.

Au sein de la rédaction de ***La Liberté***, cette barbarie a soulevé colère, tristesse et indignation. Des questions aussi.

Jusqu'où peut-on aller avec l'humour, est-ce que les caricatures étaient publiables? Comment peut-on susciter le questionnement sans provocation, quel est le rôle du caricaturiste et quelles sont ses limites? Peut-on tout dire au nom de la liberté d'expression?

Bien entendu, l'équipe entière de *La Liberté* a elle aussi des divergences de points de vue sur toutes ces questions. Si certains trouvaient les caricatures drôles, d'autres les trouvaient importantes voire nécessaires et d'autres encore les jugeaient de mauvais goût. Mais un consensus nous rassemble dans l'équipe de rédaction, un principe au-dessus de tous les autres, celui de la valeur accordée à la vie d'êtres humains.

La Liberté se rallie derrière Charlie. Des caricatures, aussi irrévérencieuses, irrespectueuses et provocatrices puissent-elles être ne méritent pas la kalachnikov. La liberté d'expression est un droit fondamental et celui de la vie, non négociable.

Votre hebdomadaire, comme *Charlie Hebdo*, sort le mercredi. Nous avons une pensée toute particulière en cette journée de publication pour nos confrères tués froidement et pour leurs familles.

Aujourd'hui, septième jour après cet acte barbare et lâche, le monde ne dérougit pas de son indignation. Et *Charlie Hebdo* continuera d'être publié. Rien n'arrêtera ceux qui croient dans la liberté d'expression et la liberté de la presse de faire leur travail.

Le caricaturiste de *La Liberté*, Cayouche, nous livre cette semaine plusieurs de ses pensées, en dessin, pour rendre hommage à ses confrères Cabu, Charb, et Wolinski sans oublier les autres journalistes morts pour leurs idées.

Enfin, notre collègue graphiste Marouane Refak nous offre lui aussi sa réflexion avec cette illustration (en bas de page à gauche) sur la journée du 7 janvier.

Entre la vie et l'humour, on n'a pas à choisir.



Par Marouane Refak.



JE SUIS CHARLIE

Le monde des médias en deuil

Dans bien des endroits du monde, les médias ont réagi à l'attaque contre *Charlie Hebdo*, une attaque contre la liberté d'expression.

Camille GRIS ROY

presse1@la-liberte.mb.ca

La fusillade au journal français *Charlie Hebdo* le 7 janvier a suscité de nombreuses réactions dans les médias, même à des milliers de kilomètres de Paris. Pour les journalistes, c'était un principe fondamental du métier qui venait d'être touché : la liberté d'expression.

Le chef médias à Radio-Canada Manitoba, Patrick Rey, parle ainsi d'une « onde de choc » dans la salle de nouvelles à Winnipeg. À la rédaction du quotidien montréalais *Le Devoir*, les réactions étaient semblables. « Ça a été une réaction de stupeur, de choc, confie la directrice de l'information du *Devoir*, Marie-Andrée Chouinard. Certains journalistes connaissaient les gens de *Charlie Hebdo*. Et d'un côté, on n'a pas pu faire autrement que de penser que ça aurait pu nous arriver à nous. »

Solidarité

Très vite, la nouvelle a provoqué un élan de solidarité de la part des médias du monde entier. « C'est rare qu'un journaliste monte aux barricades et dénonce un acte, parce qu'il est contraint de garder sa retenue habituelle et son impartialité, indique Patrick Rey. Mais rapidement, les agences de presse dans le monde ont réagi pour souligner l'importance de la liberté d'expression et de la presse. » À Radio-Canada partout au pays, comme dans de nombreux autres médias, les journalistes se sont fait photographier avec des pancartes « Je suis Charlie ». « On a voulu le faire pour être solidaires, explique Patrick Rey. Qu'on soit d'accord ou non avec l'approche et le travail de *Charlie Hebdo*, ça reste la liberté de s'exprimer, et rien ne justifie d'utiliser la terreur et la violence pour contester des propos jugés irrespectueux. »

Le lendemain des évènements du 7 janvier, 12 journaux francophones du Québec ont pour leur part choisi de publier, de concert, la caricature controversée de 2006 de *Charlie Hebdo*, sur laquelle on voit le Prophète Mahomet déclarer : « c'est dur d'être aimé par des cons ». « Pour une rare fois on s'est mis d'accord entre journaux quotidiens concurrents, dans un élan commun de solidarité, et on a accepté de publier cette caricature en particulier avec un petit mot, explique l'un des directeurs de l'information du journal montréalais *La Presse*, Mario Girard.



photo : Gracieuseté Radio-Canada Manitoba

La salle de nouvelles de Radio-Canada Manitoba, en solidarité avec *Charlie Hebdo*.

« On s'est interrogé et posé la question de savoir si on devenait une cible. Et oui, on a effectivement renforcé la sécurité du journal. Mais sur le principe on était tous d'accord qu'il fallait rappeler que la liberté de la presse est sacrée. La caricature a été publiée dans les pages éditoriales du journal, ce qui n'est pas anodin. C'est une prise de position. »

Au *Devoir*, l'idée de publier le dessin s'est aussi rapidement imposée. « Et il faut savoir que *Le Devoir* est le seul quotidien francophone au Canada à avoir publié cette fameuse caricature en 2006, même si c'était dans un petit espace », souligne Marie-Andrée Chouinard.

Certains médias ont toutefois préféré ne pas suivre cette initiative, comme le quotidien anglophone montréalais *The Gazette*. « Postmédia – le groupe auquel appartient *The Gazette* – a cette politique générale de ne pas diffuser d'images du Prophète, parce que c'est considéré comme un blasphème pour la communauté musulmane, explique la rédactrice en chef de la *Gazette*, Lucinda Chodan. Cependant dans ce cas, on a fait une exception en publiant des caricatures sur notre application pour tablette numérique. Mais nous ne voulions pas que ce soit vu comme une prise de position politique ou que ça fasse partie de notre couverture médiatique. »

Travailler encore plus fort

Pour les journalistes interrogés, ces évènements tragiques incitent surtout à travailler encore plus fort à l'avenir, pour toujours mieux défendre la liberté d'expression. « On va continuer de faire ce qu'on faisait déjà, mais encore plus, et mieux », dit Marie-Andrée Chouinard.

« Dans n'importe quel pays, les journalistes sont intimidés, menacés pour le travail qu'ils font tous les jours, rappelle Patrick Rey. Même ici au Manitoba, à une toute autre échelle bien sûr, on subit des pressions. Moi-même par le passé, comme journaliste, j'ai eu des appels menaçants, on me disait que je ne devrais pas parler de telle ou telle chose, que j'allais mettre des gens dans l'embarras. Mais c'est notre travail. Alors pour l'avoir vécu comme journaliste, je pense qu'il faut se tenir debout et encourager toujours plus la liberté d'expression.

« Enfin tout ça nous pousse à dire aussi qu'on a encore une place en tant que médias, même si maintenant les "journalistes citoyens" sont nombreux, même si on subit des, pressions et des compressions, conclut Patrick Rey. Ça reste toujours important d'avoir des journalistes qui vont au fond des choses, qui vont questionner les gens d'autorité et remettre les choses en question. »

À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Lettre ouverte à Michel Lagacé et à Jean-Pierre Dubé

Que d'erreurs, que d'erreurs!

D'abord, une petite précision : le Comité du monument existe depuis deux ans et demi et non « trois ans ».

Michel, il n'y a pas eu de « démission ». (Il y a là anguille sous roche.) Selon un article de la *Loi sur les compagnies*, tous les mandats d'une nouvelle corporation prennent fin à la première AGA. Deux de nos membres quittent le Manitoba, un troisième prend sa retraite et un quatrième avait déterminé l'an dernier qu'il siégerait pendant un an.

Il n'y a pas eu de départs « en bloc ». (l'anguille…) Toutes les décisions ont été prises individuellement. D'autre part, vous vous souviendrez qu'en 2012, je vous avais proposé la présidence ; vous avez préféré critiquer la mienne. (encore cette fichue anguille...)

Jean-Pierre, je ne me suis pas entouré « d'amis influents du père des services en français ». Voici comment j'ai procédé pour former le Comité. J'ai invité des représentants d'organismes : un représentant de la Société historique, un du Centre du patrimoine, un de l'Union nationale métisse, un de la SFM- si ma mémoire est bonne-, deux personnes sans affiliation particulière pour représenter la communauté, un de la famille Forest et un professeur d'histoire. Madame Anita Forest et son fils Claude ont assisté à nos réunions à titre d'observateurs pendant presqu'un an.

Par ailleurs, le Comité n'a pas écarté « l'option de l'Esplanade ». Aucun membre n'est contre cette option et leur position a été maintes fois exprimée, par exemple à l'assemblée publique du 13 novembre.

Pas de « motif nébuleux » non plus : nous n'avons tout simplement pas obtenu l'autorisation voulue pour ériger la statue au pied du pont.

Et où avez-vous trouvé que « les opinions demeurent partagées sur le projet de Miguel Joyal » ? La masse de commentaires que j'ai reçus contredit votre affirmation gratuite.

Enfin, vous déclarez que « l'héritage politique de Georges Forest n'est pas la propriété de ses proches ». Je souscris pleinement; mais osez donc tirer la conclusion qui découle de votre prémisse, à savoir que le choix de l'emplacement de la statue non plus n'est pas la prérogative exclusive de la famille Forest.

À mon avis, il vous incombe, à la suite de vos analyses, de proposer des pistes de solutions. Je suis avec vous sur la question d'un besoin de « consensus » quant à l'emplacement, mais veuillez nous dire comment y arriver.

Il y a des solutions. Quelles sont les vôtres? Concrètement, sans abstractions.

En quittant la présidence

Durant ces deux années et demie de présidence, j'ai eu bien des bâtons dans les roues – dont les vôtres -, assez pour construire deux charrettes de la Rivière-Rouge. Ne vous en déplaise, ces bâtons n'ont fait que galvaniser ma volonté d'agir.

« Le pire qui pourrait nous arriver, c'est que personne ne parle de la statue », déclarait un membre du Comité. Le pire a été évité puisque TOUT LE MONDE EN PARLE, sans oublier mes détracteurs. Pour l'heure, elle est même le sujet par excellence. Mieux encore, tout le monde semble la vouloir. Demandez-moi si ça va bien…

Le Comité a réussi à mobiliser l'opinion publique en faveur de la statue.

Même si ce coup de maître a été réalisé sous ma présidence et sans avoir « le statut », je ne prétends nullement en prendre tout le crédit. Je tiens à remercier le CJP et la famille Forest d'avoir abondamment parlé du sujet. Merci aussi à ***La Liberté*** et à Radio-Canada d'avoir diffusé leurs nombreuses interventions. Merci également aux mécontents, Michel, Jean-Pierre et bien d'autres qui semblent avoir secrètement épousé le projet- en boudant un peu, mais tout de même- car chaque fois que vous êtes intervenus publiquement, vous avez généré de l'intérêt pour le projet sans vous y opposer. Je tiens à féliciter les Franco-Manitobains d'avoir enfin saisi l'importance de cette entreprise et de s'être ralliés derrière elle.

Vox populi, vox dei.

Je peux maintenant larguer le fardeau de la présidence pour me consacrer à d'autres projets trop longtemps laissés en friche. Je quitte mon poste content, satisfait du travail accompli et confiant que mes successeurs sauront accoucher diligemment de mon bébé. J'emporte tout de même, le regret de ne pas avoir réussi à résoudre le problème de l'emplacement de la statue. Tôt ou tard, une solution s'imposera. J'ai plusieurs idées à ce sujet…

À vous et à tous les autres récalcitrants qui me lisez, je dis ceci : répondez à l'appel à l'unité lancé par Léo Robert, président d'honneur du Comité; cessez de vous mortifier et venez apprendre à chanter avec TOUT LE MONDE, mon *Hymne à Georges Forest*, car à l'approche de l'inauguration du monument, les vieux ennemis de Georges Forest, nos **vrais** ennemis, ne manqueront pas de se manifester – songez à la crise linguistique, à la presse anglophone – et c'est alors que tous compteront sur vous et sur vos talents pour nous défendre.

Marcien Ferland
président sortant du CMG-F
Le 5 janvier 2015

La chicane doit prendre fin

Madame la rédactrice,

Après de nombreuses lettres à la rédactrice, après de maints échanges de vues passionnés, après des discussions publiques mouvementées, le projet du monument Georges-Forest semble mal aller.

Mais est-ce vraiment le cas? N'avons-nous pas aussi finalement réussi à dialoguer, à partager nos idées, à comprendre ce qu'est le véritable sens du consensus, à éveiller les valeurs et les convictions de l'homme qui était, Georges Forest?

Il est souvent plus facile de se laisser prendre par la chicane, mais la chicane dans la cabane doit avoir sa fin, peu importe comment difficile il est d'y arriver. Il faut se remettre à la tâche, se réunir à la table, et travailler ensemble.

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) est fier de ses contributions et de son engagement au projet du monument Georges-Forest, et nous souhaitons par la présente répondre et faire suite aux nombreuses correspondances, publiques et privées, à notre égard concernant ce dernier.

Le CJP, la jeunesse — nous sommes convaincus que par le consensus, par un processus décisionnel ouvert et communautaire, que nous y arriverons, ensemble, d'ériger réellement le monument Georges-Forest. Mais, avant tout, pour y arriver, au consensus, pratiquer le respect et l'humilité entre nous c'est l'essentiel.

Nous tenons à préciser que l'engagement du CJP dans le projet du monument Georges Forest et dans les affaires de Monsieur Forest ne date pas d'hier.

Au fait, notre appui à ce grand homme retourne jusqu'au moment où Monsieur Forest cherchait l'engagement d'organismes francophones au Manitoba pour l'appuyer dans ses intentions de revendiquer nos droits linguistiques. Le CJP a répondu à l'appel et a appuyé Monsieur Forest.

On pourrait dire que le CJP partage la passion de Monsieur Forest, et il est évident que les jeunes des années 1970, tout comme ceux et celles d'aujourd'hui, veulent s'approprier leurs droits linguistiques.

Plus récemment, en ce qui concerne le projet du monument, c'est suite à la demande d'un membre du Comité du monument Georges-Forest en novembre 2013 que le CJP a été demandé de fournir une lettre d'appui au projet. Le conseil d'administration du CJP a accepté sans hésitation. Dans cette lettre, le CJP appuie l'importance d'un tel monument et accepte faire de la promotion du projet auprès de ses membres.

Nous croyons avoir contribué à faire de la promotion du projet (surtout dans ces derniers mois), et certainement d'avoir fait jaser du projet dans la communauté manitobaine. Depuis le lancement de la pétition demandant au Comité du monument Georges-Forest de reconsidérer l'emplacement du monument même, plus de 300 individus se sont joints à notre cause, et aujourd'hui la possibilité de l'Esplanade Riel a été remise sur la table, y inclus d'autres options. Nous croyons avoir atteint nos objectifs préliminaires et nous continuons à suivre le dossier de prêt.

Comme l'a dit en conclusion Monsieur Jean-Pierre Dubé dans l'éditorial de *La Liberté* du 17 décembre 2014 dernier, avec un consensus élargi vient une meilleure légitimité, et c'est pourquoi le « projet de monument pour Georges Forest est maintenant relancé sur des bases solides. Par-dessus tout, un nouvel espoir jaillit sur la capacité de la communauté de débattre de grandes questions sur la place publique. »

Respectueusement et humblement,

Justin Johnson
Président,
Conseil jeunesse provincial (CJP)
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 7 janvier 2015

Oyé, oyé, oye!

À toutes les âmes sensibles qui se sont indignées devant la soi-disant maltraitance du CJP de la part des membres du comité George-Forest à propos de la pétition lancée par le CJP et l'emplacement proposé par le comité, voici une dernière intervention :

Cessez de vous cacher derrière le CJP et d'attaquer le comité. Si vous avez des comptes à rendre, comme je soupçonne, avec un des membres du comité, réglez-les un à un. Mais manipulez l'inexpérience de la jeunesse et le désir sincère de son président de paraître comme un bon leader, pour des rancunes anciennes, est aussi de la démagogie.

J'ai rejoint le comité car, étant originaire d'une civilisation qui compte beaucoup de héros et de statues, je crois que les peuples ont besoin de héros pour avancer et que les héros ont besoin de statues pour rappeler leur courage et leur détermination.

Je suis restée au comité car j'ai admiré la sincérité du président, monsieur Marcien Ferland, à vouloir ériger une statue à son ami Georges Forest. Mais la sincérité ne suffit pas pour mener à terme un projet de cette envergure. Je suis restée car j'ai aussi admiré son souci du détail, du mot juste, d'être conforme légalement, de consulter les responsables de la Ville, conseillers et architectes; de toujours voir en Georges Forest non pas le père ou l'oncle mais l'homme d'État qui a osé aller jusqu'à la Cour Suprême pour faire valoir les droits de tous. Monsieur Ferland a dirigé le comité avec une main de maestro qui ne voulait aucune fausse note, comme il le faisait avec les concerts inoubliables avec lesquels il nous a régalés.

J'ai toujours été d'accord avec lui? Non! Mais je n'ai pas claqué la porte comme l'ont fait ceux qui se cachent derrière le CJP ni j'ai voulu me venger. Je suis restée, et comme les autres membres, j'ai discuté avec lui pour lui montrer mon point de vue et qu'il n'avait pas toujours raison. Et cela s'appelle de la démocratie.

Et le choix du parc pour l'emplacement de la statue fut un choix unanime après avoir pesé le pour et le contre de deux propositions et après avoir consulté la Ville. Le comité avait une responsabilité morale de proposer un emplacement après tout le travail accompli. Que les âmes sensibles rejoignent donc le prochain comité et qu'ils mettent la main à la pâte. Ma grand-mère grecque, complètement illettrée nous disait souvent : *en dehors de la danse on peut chanter la chanson que l'on veut. Mais une fois dans la danse il faut choisir la bonne chanson pour pouvoir danser.*

Amen!

Lefco Doche
Le 19 décembre 2014

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca/calendrier**

14 - 24 janv. • **Le destin tragique de Tubby et Nottubby** • Le Cercle Molière • 204-233-8053

15 janv. • **Vernissage - Commerce, Prudence, Industrie** • La Maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964

15 janv. • **AGA - CKXL** • Envol 91.1 FM • 204-233-4243 poste 100

15 - 24 janv. • **Cinéma - FM YOUTH** • 204-925-3456

16 - 21 janv. • **Exposition – Commerce, Prudence, Industrie** • La Maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964

16, 23 et 30 janv. • **La LIM** • CCFM • 204-233-8972

18 janv. • **Lapin blanc, lapin rouge de Nassim Soleimanpour** • Theater Project Manitoba • 204-989-2400

19 - 25 janv.• **Films en français - Secret, Lies and Betrayal** • L'Alliance française du Manitoba • 204-477-1515

20 et 27 janv. • **Mârdi Jazz** • CCFM • 204-233-8972

21 janv. • **Dîner rencontre** • CCFSB • 204-235-1406

22 janv. • **Art'péro – Plieurs de pierre** • CCFM • 204-233-8972

23 janv.- 6 mars • **Exposition – Plieurs de pierre** • CCFM • 204-233-8972

24 - 27 janv. • **La Chasse aux étoiles** • Théâtre p'tits bouts d'choux • 204-233-8053

29 janv. • **Vin et fromage** • L'Union nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba • 204-233-0119

31 janv. • **Bonspiel de la francophonie** • Directorat de l'activité sportive • 204-925-5662

31 janv. • **Cinéma - Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu?** • CCFM • 204-233-8972

Programmation

Centre de pastorale de l'Archidiocèse de Saint-Boniface • 204-594-0272

DAS • 204-925-5662

Pluri-elles • 204-233-1735

Santé 55 + • 204-793-1054

Service de loisirs en français de la ville de Winnipeg • 311

SFM

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

JE SUIS CHARLIE

Les Français de Winnipeg sous le choc

À des milliers de kilomètres de Paris, la nouvelle de la fusillade au journal *Charlie Hebdo* a secoué les Manitobains aussi, et en particulier la communauté française qui vit ici.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

À Winnipeg, la nouvelle de la fusillade au journal *Charlie Hebdo* a provoqué une onde de choc au sein de la communauté française. Le soir même des évènements tragiques, le 7 janvier, une vingtaine de personnes – d'origine française pour la plupart – se sont rencontrées pour une veillée en solidarité de *Charlie Hebdo*. Réunis près du Musée canadien pour les droits de la personne, les participants ont allumé des chandelles dans la nuit.

« Quand j'ai appris la nouvelle, j'étais vraiment choquée, je n'arrivais plus à me concentrer, raconte l'organisatrice de la veillée, Nathalie Roche. J'étais vraiment en colère, autant pour ce qui est arrivé et aussi par rapport à certaines réactions que j'ai vues par la suite, et j'avais besoin d'en parler. » Plusieurs participants ont indiqué qu'il leur fallait mettre des mots sur ce qui venait de se passer.

Solidarité

Le maire de Winnipeg Brian Bowman s'est aussi empressé, dès le 8 janvier, d'offrir ses condoléances à tous ceux touchés de près ou de loin par ces évènements qu'il a qualifiés de « dévastateurs » et « terrifiants ». « Nous partageons votre peine et nous voulons exprimer notre solidarité devant cet acte de violence contre la liberté d'expression et contre la vie », a-t-il déclaré face à une foule d'une cinquantaine de personnes réunies à l'Hôtel de Ville.

Le consul honoraire de France à Winnipeg, Bruno Burnichon se dit très touché par tous les messages de soutien reçus. « Ça me réchauffe le cœur de voir les témoignages de solidarité qui se manifestent au Canada de la part des citoyens, des journalistes, des plus hautes instances de l'État. C'est très important, par respect pour les familles, et en soutien aux Français vivant à l'étranger. » Lui même dit avoir été très affecté par les évènements. « Il n'y a pas de mot assez fort pour condamner cet attentat odieux. Ce n'est pas seulement la liberté d'expression qui est attaquée mais aussi la démocratie dans son ensemble. »



photo : Camille Gris Roy



photo : Camille Gris Roy

Guérir ensemble

Au Manitoba, la communauté musulmane est sous le choc des récentes attaques contre le journal français ***Charlie Hebdo*** et dans une épicerie juive de Paris.

Le 9 janvier, une centaine de personnes se sont rassemblées à la Mosquée centrale de Winnipeg pour dénoncer les actes terroristes commis en France et pour rendre hommage aux victimes. Une minute de silence a été respectée par l'assemblée.

Pour la présidente de l'Association des services sociaux islamiques, Shahina Siddiqui, ce rassemblement était un moment pour « être unis », et pour tenter de « guérir ensemble ».

« Nous sommes là pour dire "Non!". Vous ne gagnerez rien en commettant de tels actes et en tentant de nous diviser. On ne va pas se plier devant le terrorisme », a déclaré Shahina Siddiqui. « Ils disent se venger en tuant au nom du Prophète : c'est scandaleux et c'est extrêmement douloureux d'entendre ça. En son nom, ce sont des atrocités qui sont commises. »

La phrase du Coran qui dit : « celui qui tue une vie a tué toute l'humanité et celui qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière » a également été rappelée.

Ce soir-là, c'est bien le mot « unité » qui était sur toutes les lèvres. Des représentants de toutes les religions et confessions se sont succédé au micro pour rappeler l'importance de s'unir face à de tels évènements. D'ailleurs, une partie de la foule présente n'était pas de confession musulmane.



photo : Camille Gris Roy

Le 7 janvier, quelques Winnipégois se sont réunis pour une veillée aux bougies en solidarité de *Charlie Hebdo*.

Un symbole atteint

Pour beaucoup de français, le journal *Charlie Hebdo* était un réel symbole, même pour les plus jeunes. « Je suis de la génération de l'ère numérique, mais *Charlie Hebdo* fait quand même partie d'un certain héritage, dit Lies Ainouche, qui était présent à l'Hôtel de Ville le 8 janvier. Ce journal c'est la liberté d'expression, c'est un ton irrévérencieux, une ancienne génération d'hommes et de femmes comme on n'en voit plus aujourd'hui en France, insoumis aux pouvoirs politiques et à toutes les tendances, qui osent dire ce qu'ils pensent même si parfois ça peut déranger des gens. »

Face aux évènements, la bannière « Je suis Charlie » aura alors pu unir des individus du monde entier. « Pour moi, le message de ce slogan c'est qu'on peut essayer d'anéantir un journal, *Charlie Hebdo*, mais si tout le monde dit "Je suis Charlie", alors il faudra anéantir tout le monde », conclut Nathalie Roche.

HOMMAGE

Raymonde Gagné reçoit l'Ordre du Canada

Ancienne rectrice de l'Université de Saint-Boniface et Franco-Manitobaine engagée, Raymonde Gagné a été nommée à l'Ordre du Canada.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


photo : Daniel Bahuaud
Raymonde Gagné.

Raymonde Gagné a été nommée, le 26 décembre dernier, membre de l'Ordre du Canada, l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques civiles du pays.

La nomination, annoncée par le gouverneur général du Canada, David Johnston, a été décernée à la Franco-Manitobaine « pour son apport à l'essor de l'éducation postsecondaire francophone dans sa province, notamment en tant que rectrice de l'Université de Saint-Boniface (USB). »

« Je flotte encore, confie Raymonde Gagné. En fait, c'est encore un peu irréel dans mon esprit. J'imagine que tout cela me semblera plus tangible lors de la cérémonie d'investiture, qui aura lieu à une date ultérieure qui n'a pas encore été annoncée. Entre-temps, j'ai reçu mes épinglettes de l'Ordre du Canada, que je porterai avec fierté. »

Depuis sa création, en 1967, plusieurs Franco-Manitobains et Manitobains amis de la francophonie ont reçu l'Ordre du Canada, notamment Maurice Baudoux, Pauline Boutal, Roland Couture, Francis Patrick Doyle, Léonne Dumesnil, Étienne Gaboury, Arthur Lacerte, Alfred Monnin, Raymond Poirier, Annette Saint-Pierre, Tony Tascona et Bernard Wolfe.

« Je me sens très choyée et honorée de faire partie d'un tel groupe, affirme Raymonde Gagné. Ces gens ont contribué au développement de la communauté francophone, chacun à leur façon et dans leurs domaines respectifs, comme les arts et les lettres, la science, l'économie, le droit et la religion. Pour ma part, j'ai contribué au développement de notre chère Université de Saint-Boniface.

« Cela ne s'est pas fait grâce à mes seuls efforts, poursuit-elle. Notre communauté entière a entouré son université. Elle l'a épaulée, l'a défendue et l'a financée. Cette symbiose a permis à l'Université de se développer et de s'épanouir. En me conférant cet honneur, le gouverneur général Johnston a reconnu toute la francophonie manitobaine. »

Raymonde Gagné a œuvré dans le monde de l'éducation depuis plus de 40 ans. La francophone, qui a également reçu l'Ordre du Manitoba en mai dernier, a quitté ses fonctions de rectrice de l'USB le 30 juin 2014, après 11 ans de service. Elle avait auparavant été directrice de l'École technique et professionnelle et directrice des nouveaux programmes à l'USB, ainsi que présidente de l'Association des universités de la francophonie canadienne, et coprésidente du Consortium national de formation en santé.

La Bonifacienne estime que le haut point de son cheminement professionnel a eu lieu en septembre 2011, lorsque le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a obtenu sa désignation d'Université de Saint-Boniface.

« Lorsque j'étais étudiante au CUSB, on parlait déjà des avantages qui seraient conférés à l'institution si elle devenait université, raconte-t-elle. Ça a pris 40 ans. Le cheminement a parfois été houleux, mais constructif. Les francophones ont pris le temps qu'il fallait pour s'approprier pleinement ce nouveau statut. Depuis ce grand changement, l'établissement a pu se frayer de nouveaux chemins, et faire croître sa présence et son prestige dans le milieu universitaire canadien. »

L'Ordre du Canada a été créé durant l'année du centenaire du Canada pour reconnaître des réalisations exceptionnelles, le dévouement remarquable d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation. Au cours des 45 dernières années, plus de 6 000 personnes de tous les milieux ont été investies de l'Ordre.

SERVICE CANADA

Pétition soumise

Le groupe de Franco-Manitobains qui a fait circuler une pétition préconisant le maintien des services fédéraux de Service Canada au Centre de services bilingues à Saint-Boniface a réussi à obtenir plus de 830 signatures entre le 29 novembre et le 15 décembre dernier. Par ailleurs, la pétition a été déposée le 19 décembre dernier aux bureaux de circonscription de la députée fédérale de Saint-Boniface, Shelly Glover.

« Mme Glover est la représentante fédérale du comté et la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, rappelle un des organisateurs de la pétition, Charles Leblanc. Il était de mise de lui remettre notre pétition, en lui demandant de la donner au ministre de l'Emploi et du Développement social du Canada, Jason Kenney, responsable de Service Canada. »

L'attachée de presse de Shelly Glover, Marisa Monnin, a par ailleurs confirmé par courriel que la pétition a effectivement été envoyée au ministre Kenney.

« Nous avons également envoyé des lettres aux chefs des partis libéral et néodémocrate, Justin Trudeau et Thomas Mulcair, leur demandant de se tenir à l'affût de ce qui se passe, précise Charles Leblanc. Nous sommes très satisfaits du résultat de notre travail, et de l'engagement de la communauté. En trois semaines, 830 personnes de Winnipeg et des régions ont signé notre pétition, et c'est sans compter la trentaine de signatures que nous avons malheureusement reçues après la date butoir du 15 décembre. C'est rassurant d'avoir un tel appui. »

D. B.

PATRIMOINE ET CULTURE

Un rêve monumental

Si la Société du monument national gagne son pari, les Manitobains fêteront le 150e anniversaire du Canada au pied d'un nouveau monument situé au centre longitudinal du pays.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Un monument marquant le centre longitudinal du Canada pourrait voir le jour dès 2017, année du 150e anniversaire de la Confédération. C'est, du moins, ce qu'espèrent les membres de la Société du monument national, organisme qui préconise le projet depuis plus de dix ans. En effet, le gérant du projet, Yann Boissonneault, a rencontré, le 9 décembre dernier, le conseil de la Municipalité rurale de Taché, dans le but d'accélérer la réalisation du projet.

« J'ai demandé au conseil municipal de nous louer 20 acres d'un terrain appartenant à la Municipalité, situé le long de l'autoroute Transcanadienne sur le méridien central du Canada, à 10 km à l'Est de Winnipeg, explique-t-il. Tout semble très favorable, au point où la Société du monument national s'est déjà mise à contacter des partenaires possibles. »

Le maire de la Municipalité rurale de Taché, Robert Rivard, estime quant à lui que la location du terrain à la Société du monument national « ne devrait pas tarder ». « Nous sommes tous bien en faveur de cette initiative des plus attrayantes, déclare-t-il. Il ne nous reste qu'à rencontrer la Société pour régler quelques petits détails concernant la disposition du terrain. »


photo : Daniel Bahuaud
Robert Freynet et Yann Boissonneault, accompagnés d'une maquette du monument proposé.

Pour le concepteur du projet, l'artiste Robert Freynet, l'obtention des 20 acres s'avère la réalisation d'un rêve longtemps caressé. « L'idée mijotait déjà dans mon esprit vers l'an 2000, explique-t-il. Dès 2003, l'ancien préfet de la Municipalité, William Danylchuk, estimait que le projet avait du mérite. L'année suivante, la Société du monument national voyait le jour, incorporé comme organisme à but non lucratif. Mais, comme c'est le cas avec de nombreux projets semblables, la toute première étape – celle de l'obtention d'un terrain – était la plus difficile à franchir. »

En 2008, la Municipalité rurale de Taché, voulant appuyer le projet, a réussi à acheter un terrain de 60 acres que Robert Freynet caractérise d'endroit idéal, juste au nord de l'autoroute Transcanadienne, sur le méridien exact du centre longitudinal du pays.

« Nous n'avions pas les moyens de l'acheter, alors le projet est resté en veilleuse, indique-t-il. Or le 150e anniversaire du Canada étant à l'horizon, nous sommes revenus à la charge, confiants que nous réussirons à obtenir l'appui des trois paliers gouvernementaux, ainsi que celui de donateurs privés et du grand public. Nous avons déjà rencontré le ministre provincial du Tourisme, Ron Lemieux, ainsi que des représentants de Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada (DÉO). Nous comptons également rencontrer la ministre du Patrimoine canadien, Shelly Glover. »

Pour 2017, la Société du monument national préconise la construction d'un énorme monument à quatre faces, doté d'une coupole. Chacune des quatre faces serait décorée de bas-reliefs fabriqués de bronze, images qui souligneraient, en correspondance avec les quatre points cardinaux, différentes facettes du Canada.

« La façade sud du monument, qui ferait face à l'autoroute Transcanadienne, représenterait l'agriculture et l'urbanisation, explique Robert Freynet. Celles de l'ouest et de l'est évoqueraient, respectivement, les Autochtones et les Métis, ainsi que la forêt et le roc précambrien du Bouclier canadien. Pour le Nord, il y aurait un tableau dépeignant la vie des Inuits.

« Le monument soulignera que le Canada est une terre d'accueil pour tous les peuples du monde, poursuit-il. Bien entendu, il évoquera également la contribution des Autochtones, des francophones, des anglophones et des Métis à la création de la mosaïque culturelle du Canada contemporain. »

Pour Robert Rivard, le monument serait « un atout touristique et économique pour la région ». Robert Freynet est du même avis. « Quelque 21 000 voitures traversent l'endroit chaque jour, rappelle-t-il. Et de nombreux passants s'arrêtent pour se faire photographier devant l'affiche provinciale qui marque actuellement l'endroit. C'est un emplacement parfait pour un kiosque d'information touristique de Travel Manitoba, pour une boutique de souvenirs et d'autres petits commerces et restaurants. En somme, c'est ce que nous envisageons pour 2017. Après quoi, nous verrons à développer les 40 acres qui resteront du terrain qui, doté d'un amphithéâtre, pourrait devenir un endroit propice à des concerts et spectacles, ainsi qu'aux grandes manifestations patriotiques de la Fête du Canada. On pourrait y inviter le célèbre Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada, ou encore les Snowbirds pour faire une démonstration d'aérobatie. Il y a de la place! »